

**EVALUATION RAPIDE DE
LA SECURITE ALIMENTAIRE
DES POPULATIONS REFUGIEES
ET HOTES DES REGIONS DE
L'ADAMAOUA ET DE L'EST DU
CAMEROUN**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN



AOUT 2010

**DONNEES COLLECTEES
DU 7 AU 17 JUILLET 2010**



**Programme
Alimentaire
Mondial**



République du Cameroun

EVALUATION RAPIDE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DES POPULATIONS REFUGIEES ET HOTES DE L'ADAMOUA ET DE L'EST DU CAMEROUN

Données collectées du 07 au 17 juillet 2010.

Rapport publié en Septembre 2010

Composition de l'équipe de la mission

Guy Onambélé, Chef de mission, Consultant International en Evaluation de la sécurité alimentaire

Koffi Akakpo : Programme Alimentaire Mondiale – Bureau régional de Dakar (Sénégal)

André Mballa : Programme Alimentaire Mondiale – Bureau Pays Cameroun

Jenises Nchuse : Programme Alimentaire Mondiale – Bureau Pays Cameroun

Sylvia Ngwa : Programme Alimentaire Mondiale – Bureau Pays Cameroun

Lucie Claire Kenmoe : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

Maxime Gérard Aba'a : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

Jules Marcel Bediga : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

Joël Patrick Ngueleu : Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge

Yves Sylvain Minko : Ministère des Relations Extérieures

Daimon Kassaimon : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

© Programme Alimentaire Mondial, Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM)

Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)

Siège social : Via C.G. Viola 68, Parco de Medici, 00148, Rome, Italie

Toutes les informations sur le service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) et les rapports en format électronique sur <http://www.wfp.org/food-security> ou wfp.vaminfo@wfp.org

Pour plus d'informations, contacter :

Bureau de pays du PAM au Cameroun

Haladou Salha, Représentant, Haladou.Salha@wfp.org

André Mballa : VAM Officer, André.Mballa@wfp.org

Jenises Nchuse : Assistant Programme, Jenises.Nchuse@wfp.org

Guy Onambélé : Consultant, Guy.Onambele@wfp.org

Bureau Régional du PAM, Sénégal

Naouar Labidi : Conseillère régionale pour l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité –

Naouar.Labidi@wfp.org

Koffi Akakpo : Regional Assessment officer – Koffi.akakpo@wfp.org

Guy Obama : Analyste des données régionales de Sécurité alimentaire, Guy.Obama@wfp.org

Siège social du PAM, Rome, Italie

Arif Husain, Conseiller principal pour les programmes, Arif.Husain@wfp.org

Claudia Ahpoe, Conseillère principale pour les évaluations de sécurité alimentaire

Claudia.Ahpoe@wfp.org

Page de couverture: Photographie d'un point d'eau utilisé par des enfants de ménages réfugiés et des ménages hôtes dans le village Djalingo
Auteur : Guy Onambélé (Juillet 2010)

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS	5
1 RÉSUMÉ EXÉCUTIF	6
2 INTRODUCTION ET CONTEXTE	10
3 OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	11
4 MÉTHODOLOGIE	11
5 VUE D'ENSEMBLE DES INDICATEURS SOCIAUX ET DÉMOGRAPHIQUES	12
5.1 DÉMOGRAPHIE	12
5.2 SANTÉ	13
5.3 ÉDUCATION	13
5.4 ACCÈS À L'EAU POTABLE	14
5.5 HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT	14
5.6 SOURCE D'ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT	14
6 DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES ET PERSPECTIVES DE PRODUCTIONS	14
7 ÉVOLUTION DES PRIX ET LEUR IMPACT	15
8 MOYENS DE SUBSISTANCE DES MÉNAGES ET ACCÈS À LA NOURRITURE	16
8.1 GROUPES DE MOYENS DE SUBSISTANCE DES RÉFUGIÉES ET DES POPULATIONS HÔTES	16
8.2 CONTRAINTES LIÉES AUX ACTIVITÉS AGROPASTORALES	17
8.3 AUTRES SOURCES DE REVENUS	17
9 SITUATION NUTRITIONNELLE	18
10 INTERVENTION EN COURS DANS L'ADAMAOUA ET À L'EST	19
11 ANALYSE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	20
11.1 SCORE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE	20
11.2 CONSOMMATION HEBDOMADAIRE ET DIVERSITÉ DE LA DIÈTE	22
11.3 INDICE DE RICHESSE DES MÉNAGES	22
11.4 PROVENANCE DES ALIMENTS CONSOMMÉS	23
11.5 STRATÉGIE DE SURVIE	24
11.6 INDICE DES STRATÉGIES SIMPLIFIÉ	24
11.7 RECOURS DES MÉNAGES AUX FILETS DE SÉCURITÉ POUR SATISFAIRE LES BESOINS ALIMENTAIRES ...	25
12 CHOCS AYANT AFFECTÉ LES MÉNAGES	26
13 CAUSES ET FACTEURS SOUS-JACENTS/POTENTIELS DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE OU DE LA VULNÉRABILITÉ À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	26
13.1 FACTEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	27
13.2 FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES	28
14 FACTEURS SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER LA PRODUCTION AGRICOLE ET L'AUTOSUFFISANCE AU COURS DES PROCHAINS MOIS	30
14.1 FACTEURS STRUCTURELS	30
14.2 FACTEURS CONJONCTURELS	31
15 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	32
15.1 CONCLUSIONS	32
15.2 RECOMMANDATIONS	33
15.2.1 RECOMMANDATIONS POUR LES POPULATIONS RÉFUGIÉS	33
15.2.2 RECOMMANDATIONS POUR LES POPULATIONS HÔTES	33
15.2.3 RECOMMANDATION COUVRANT LES GROUPES RÉFUGIÉS ET POPULATIONS HÔTES	34
15.2.4 SUIVI DE LA SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	34
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	35
ANNEXES	36

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Distribution des effectifs et Pourcentages de l'échantillon enquêté.	12
Tableau 2 : Pourcentage des ménages selon les groupes de moyens de subsistance et le statut migratoire du ménage	17
Tableau 3 : Les valeurs des scores de pondération de la consommation alimentaire	20
Tableau 4 : Classes de consommation alimentaire.....	21
Tableau 5 : Distribution de la prévalence des classes de consommation alimentaire selon la région.	21
Tableau 6 : Pourcentage des ménages selon l'indice de richesse et le statut migratoire.....	23
Tableau 7: Distribution de la prévalence des classes de consommation alimentaire selon la tranche d'âge des chefs de ménages	27
Tableau 8 : Distribution de la prévalence des classes de consommation alimentaire selon le statut migratoire du ménage.....	27
Tableau 9: Distribution de la prévalence des classes de consommation alimentaire selon la pratique ou non de l'élevage	30
Tableau 10 : Matrice des recommandations	37
Tableau 11 : Activités planifiées, Responsables, Périodes d'exécution.....	43
Tableau 12 : Répartition des proportions des chefs de ménages selon le sexe et le statut migratoire.....	47
Tableau 13 : Nombres moyen et médian des sources de revenus selon les tranches d'âge du chef de ménage.....	47
Tableau 14 : Pourcentage des ménages selon les chocs subis ou difficultés rencontrées au cours des 12 derniers mois.....	48

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de l'effectif des réfugiés centrafricains au Cameroun depuis 2006 ..	13
Graphique 2 : Fréquentation du CNS/CNT par un membre du ménage au cours de 6 derniers mois	18
Graphique 3 : Consommation hebdomadaire des différents groupes d'aliments selon le score de consommation alimentaire.	21
Graphique 4 : Indice des stratégies de survie simplifiées selon les classes de sécurité alimentaire, les terciles d'indice de survie et les terciles d'indices de richesse.....	22
Graphique 5 : Stratégies de survie adoptées par les ménages pour se procurer de la nourriture	24
Graphique 6 : Indice des stratégies de survie simplifié selon les groupes de moyens de subsistance	25
Graphique 7: Filets de sécurité sur lesquels les ménages peuvent compter.	26
Graphique 8: Distribution des classes de consommation alimentaire selon les groupes de moyens de subsistance.....	28
Graphique 9 : Classes de consommation alimentaire et provenance des aliments consommés	29
Graphique 10 : Distribution des classes de consommation alimentaire selon les terciles d'indice de richesse	48
Graphique 11 : Evolution de l'incidence de la pauvreté entre 1996 et 2007.....	49

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Cartographie des sites enquêtés et des populations réfugiées.....	44
---	----

LISTE DES ABREVIATIONS

ACP	Analyse en Composantes Principales
CA	Cluster Analysis ou Analyse en Grappes
CNS	Centre de Nutrition et de Supplémentation
CNT	Centre de Nutrition Thérapeutique
CR C	Croix Rouge Camerounaise
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EDP	(End Distribution Point) Magasins avancés
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EMOP	(Emergency Operation) Opération d'urgence
FICR	Fédération Internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
IAM	Ménage en insécurité alimentaire modéré
IAS	Ménage en insécurité alimentaire sévère
IDH	Indice de Développement Humain
IPRM	International Partnership for Reproductive Health
IMC	International Medical Corps (ONG Internationale et Humanitaire)
INS	Institut National de la Statistique
IPSR	Intervention Prolongée de Secours et de Redressement
IRD	International Relief and Development
JAM	(Joint Assessment Mission) Mission d'Evaluation Conjointe PAM/HCR
MICS	(Multiple Indicators Cluster Survey) Enquête à indicateurs multiples
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINREX	Ministère des Relations Extérieures
MINSANTE	Ministère de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
MSF	Médecins Sans Frontières
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDM	(Post Distribution Monitoring) Suivi Post Distribution
PLA	Point de Livraison Avancé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRRO	(Protracted Relief and Recovery Operation) Intervention Prolongée de Secours et de Redressement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
PU	Premières Urgences
SA	Sécurité Alimentaire
SCA	Score de Consommation Alimentaire
SIDA	Syndrome de l'Immuno-Déficience Acquise
SMIC	Salaire Minimum Inter-Catégoriel (Cameroun)
SSP	Soins de Santé Primaire
UNHCR (HCR)	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	(United Nations of International Children's Emergency Fund) Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance
UNFPA	(United Nations Fund for Population Activities) Fonds des Nations-Unies pour la Population
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

1 Résumé exécutif

Contexte et Justification

L'arrivée des premiers réfugiés centrafricains dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est du Cameroun date de 2005. Cet afflux de réfugiés s'est poursuivi jusqu'en 2008. En août 2010, l'effectif des réfugiés dénombré par le HCR est de 82.447 personnes dispersées dans 73 sites sur une superficie d'environ 50.000 kilomètres carrés dans les deux régions. Depuis juillet 2007, les réfugiés centrafricains sont assistés sur le plan alimentaire, sanitaire, nutritionnel et non alimentaire respectivement par le PAM, le HCR, l'UNICEF ainsi que d'autres partenaires au développement dans le cadre de l'EMOP 107350 qui prend fin le 31 décembre 2010.

Outre l'évaluation initiale de février 2007 (JAM 1), d'autres évaluations ont été conduites (04 JAM, 01 PDM et 01 Evaluation décentralisée du projet en mars 2010). Elles ont toutes mis en exergue d'une part, une relative amélioration des conditions de sécurité alimentaire de ces réfugiés qui sont tributaires particulièrement d'une plus grande régularité des distributions des vivres. D'autre part, la persistance des problèmes de reconversion ainsi que les difficultés de sédentarisation ont également été identifiés comme des contraintes majeures à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire de ces populations.

Cependant, les différentes évaluations sus mentionnées n'ont pas véritablement pris en compte la problématique des populations hôtes. Elles se sont plutôt concentrées sur le groupe des réfugiés. Or, l'opération d'urgence s'achève le 31 décembre 2010 et le retour des réfugiés centrafricains dans leur pays n'est pas envisageable à court voire à moyen terme selon le contexte actuel et les avis recueillis auprès de cette population au cours des différentes enquêtes. Ainsi, une étude qui analyserait la situation sociale, économique et agricole dans les deux régions serait un préalable en vue d'engager pour la période post crise, des actions de développement plus soutenues dans la quasi-totalité des domaines socioéconomiques et impliquant aussi bien les réfugiés que les populations hôtes.

C'est dans ce contexte et au regard de ce qui précède que le Gouvernement du Cameroun, avec le leadership du MINEPAT, a initié la présente évaluation approfondie de la sécurité alimentaire qui permettrait, de disposer des informations et des données susceptibles de guider les décideurs et donateurs dans l'amélioration des conditions de vie des ménages dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, en proposant des axes d'interventions ou projets/programmes pertinents en faveur des deux communautés (populations hôtes et réfugiés).

Objectif de l'évaluation

L'objectif général de cette étude est d'avoir une compréhension globale et approfondie de la situation de la sécurité alimentaire dans les régions occupées par les réfugiés centrafricains au Cameroun et de formuler une stratégie d'intervention dans le court et moyen terme.

Méthodologie de l'enquête

Il s'agit d'une enquête par sondage. Des villages ont été tirés sur la liste de tous les villages des départements des deux régions qui abritent les réfugiés centrafricains. Trois strates ont été considérées : les villages des populations hôtes qui abritent en même temps des populations réfugiées, les villages des populations camerounaises qui ne se situent pas dans les environs immédiats des sites des déplacés et ne subissent donc pas directement l'effet de leur présence et finalement les sites des populations réfugiées. Puis des ménages ont été tirés dans chaque strate. Au total 507 ménages ont été enquêtés et 45 entretiens de groupe ont été réalisés avec des personnes ressources. La mission de terrain a débuté le 07 juillet et pris fin le 17 juillet soit au total 10 jours. Deux équipes ont été constituées ; l'une couvrant l'Adamaoua et l'autre le Est.

Combien de personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire ?

L'enquête révèle que près d'un quart (24,1%) des ménages ont une consommation alimentaire faible ou limite. En d'autres termes, un ménage enquêté sur quatre ne parvient pas à avoir une alimentation

équilibrée. Dans la région de l'Adamaoua, ce taux constitue le double de celui de l'Est (32,5% contre 16,0%). L'insécurité alimentaire sévère touche 9,2% des ménages réfugiés et 5,7% des ménages hôtes dans les deux régions. Une proportion relativement élevée des ménages a une consommation alimentaire limitée (respectivement réfugiés=22,8% et autochtones=13,0%).

Pourquoi ces personnes sont elles dans l'insécurité alimentaire ?

L'analyse des données montre que les réfugiés manifestent le désir de mener des activités économiques et agropastorales pour faire face à leurs besoins alimentaires. Mais ils sont confrontés à différentes contraintes telles que l'accès limité à la terre et aux pâturages, manque d'eaux, manque d'intrants agricoles et d'accompagnement techniques, difficulté de reconstitution du cheptel, etc. Les opportunités d'emploi et de développement d'activités génératrices de revenu limitent aussi leur autosuffisance alimentaire. Seuls ceux qui ont la capacité de louer des terres y ont accès et les superficies exploitées sont généralement de très petite taille (entre ¼ ha et ½ ha) y compris pour les populations hôtes elles-mêmes. Ces différents éléments affaiblissent d'avantage les plus vulnérables d'entre eux.

Le niveau de consommation alimentaire est faible pour 10,6% des populations hôtes et 27,6% parmi eux ont une consommation alimentaire limitée. Plusieurs contraintes tant structurelles que conjoncturelles sont à l'origine de cette situation. Il y a tout d'abord la dégradation générale des conditions de vie due au retard accusé dans la promotion de certaines filières socioéconomiques, à l'enclavement des localités où ils résident surtout en saison de pluies. Ces facteurs ont affecté le pouvoir d'achat des ménages et leur capacité à se procurer des vivres sur le marché. Les disponibilités alimentaires sont réduites dans les deux régions. Cette pénurie n'est que le reflet de la situation qui prévaut au niveau national dû au faible taux de réalisation des plans d'action par les programmes et projets du Ministère de l'agriculture et du développement rural (41% pour le PNAFM¹ et 18% pour le PNDRT²)³. Ces faibles performances s'expliqueraient principalement par les difficultés de déblocage des financements. Il convient d'ajouter à ces problèmes structurels, le faible rendement des activités agropastorales étroitement lié à l'absence d'appui constant des producteurs pour le respect des itinéraires techniques. En raison des crises financière, économique et alimentaire qui ont touché le monde entier ces dernières décennies, plusieurs secteurs de l'économie camerounaise ont subi un déclin important et les moyens limités de l'Etat n'ont pas permis d'investir dans les secteurs sociaux clés tels que la santé et l'éducation. Cette situation n'est pas propice au renforcement des moyens de subsistance des populations hôtes vivant des activités agropastorales.

De plus, à cause de la méconnaissance des techniques de transformation et de conservation du vivrier par les populations rurales, les productions agricoles sont consommées durant les récoltes. A la limite, la durée de couverture des besoins alimentaires par les récoltes n'excède pas trois mois. Et en période de soudure, les producteurs sont contraints d'emprunter contre des intérêts assez élevés et/ou d'acheter sur le marché au moment où les prix sont les plus élevés. La productivité des populations réfugiées quant à elle, est également affectée par les difficultés liées à la reconversion de l'élevage à l'agriculture, mais aussi par un accès limité à terre. Seuls les ménages les plus nantis parviennent à louer des espaces pour cultiver. Le produit de cette activité sert en priorité à satisfaire les besoins de subsistance quotidienne.

Quels sont les facteurs de risque de dégradation future de la situation alimentaire ?

Comme toute réalité sociale, la situation décrite dans ce rapport est évolutive. Différents facteurs pourraient être à l'origine de sa détérioration si des actions d'envergure ne sont pas menées. L'autosuffisance alimentaire des populations réfugiées et hôtes sera particulièrement limitée au cours des prochains mois par : des épizooties, la non disponibilité des semences améliorées, des engrais et des outils agricoles appropriés, l'attaque des cultures par des prédateurs, la non maîtrise des techniques

¹ Programme National d'Appui à la Filière Maïs

² Programme national de développement de racines et tubercules.

³ MINADER, Rapport de mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural. Exercice 2009, 2010, p 17.

de conservation et de stockage des denrées, l'absence de débouchés pour les productions agropastorales surtout en saison des pluies, le faible approvisionnement des marchés locaux en produits de première nécessité, l'absence de moulins communautaires et la pénurie d'énergies pour la transformation des produits agricoles.

Quelles recommandations pour les interventions et les programmes ?

Après plusieurs années d'intervention d'urgence au profit des réfugiés et des populations locales, il serait plus pertinent de poursuivre l'assistance sous l'approche de redressement voire, une approche centrée sur le développement à long terme qui favorise davantage l'insertion socio-économique des réfugiés dans les communautés. L'aide alimentaire en cours en faveur des réfugiés devra être réformée. Le faible niveau d'instruction et de formation professionnelle des chefs de ménages interviewés laisse croire qu'un renforcement des capacités est indispensable pour améliorer leurs connaissances pratiques. Face au dénuement des réfugiés, une assistance sous forme de « Vivres contre formation » pourrait renforcer leur rétention et leur assiduité durant les sessions de renforcement des capacités.

L'approche "Vivres contre travail" est envisageable dans certaines zones aussi bien pour les populations hôtes que pour les populations réfugiées. Elle est utile notamment dans les zones inaccessibles à faible disponibilité alimentaire sur le marché. L'accès à la terre est un déterminant pour toute activité agropastorale. Il ressort des données collectées que les surfaces réduites cultivées sont étroitement liées à un accès difficile à la terre ou à une difficulté de reconversion des populations d'une branche d'activité économique à l'agriculture. Une réforme foncière qui réorganise la politique de distribution des terres en faveur de la population et qui facilite l'accès à la terre pour les activités agricoles et pastorales serait un facteur favorable pour la production.

Une intervention synergique impliquant plusieurs partenaires qui apporteront des intrants non alimentaires permettrait aux populations ciblées d'être motivées par des rations alimentaires lorsqu'ils s'investissent dans la fertilisation des sols, la récupération des sols dégradés, la construction/aménagement des puits, des digues et diguettes. Il avait déjà été envisagé au cours des évaluations précédentes la tenue d'une table ronde de clarification des rôles car à côté du gouvernement sont actifs divers partenaires : UNHCR, PNUD, FAO, PAM, FICR, IRD, Première Urgence. Cette recommandation demeure actuelle. Ladite table ronde permettrait de définir les apports et les champs d'intervention des uns et des autres sur la mise en œuvre de la matrice des recommandations figurant en annexe 1. Différentes formes d'assistance spécifiques sont donc envisageables en fonction des cibles.

Recommandations pour les populations réfugiés

Pour l'aide alimentaire :

- * Développer l'approche « Vivres contre formation »
- * Promouvoir des activités génératrices de revenus (tissage de paille, transformation des produits alimentaires et des dérivés de l'élevage, etc)
- * Développer l'approche « Vivres contre travail »

Pour les activités agropastorales :

- * Faciliter l'accès à la terre et mieux organiser la gestion du patrimoine foncier
- * Apporter un appui direct à la production agropastorale (apport/appui en semences améliorées, petit outillage agricole, engrais, pesticides et compléments alimentaires, la fourniture du matériel de production, recapitalisation du cheptel, etc)
- * Cibler comme culture/élevage : maïs, manioc, arachide, volaille, ruminants (chèvres, moutons, bœufs, etc)
- * Cerner l'afflux des nouvelles arrivées de réfugiés

Recommandations pour les populations hôtes

Développer des activités génératrices de revenus en vue d'augmenter le pouvoir d'achat des populations fait partie des approches micro économiques efficaces qui tiennent compte des réalités

endogènes et des capacités des cibles appuyées. Vu le rôle clé que jouent les femmes et les jeunes sur le plan économique, développer le micro crédit en faveur de ces cibles afin qu'elles mènent des activités rémunérées de leur choix permettra d'améliorer les conditions de vie d'une manière générale dans les régions concernées. Informer et sensibiliser les populations sur les itinéraires et les espaces de pâturage permettra d'éviter les conflits entre agriculteurs et éleveurs et la destruction des champs par les animaux. Identifier et nouer des partenariats avec les structures d'accompagnement des deux communautés qui sont actives au niveau local avant d'initier toutes activités est une approche plus efficiente et recommandée. En fonction des localités, il s'agit notamment de : délégués régionaux du MINADER, ACEFA, démembrements du Conseil National de Jeunes, IMC, Première Urgence, Projet Tubercules et Racines. En outre, il ressort des données collectées que le phénomène de mariage précoce persiste dans les deux régions. Il conviendrait de :

- * Faciliter l'accès au crédit aux femmes et aux jeunes
- * Faciliter l'accès au foncier et mieux organiser la gestion du patrimoine foncier
- * Apporter un appui direct à la production agropastorale (apport/appui en semences améliorées, petit outillage agricole, engrais, pesticides et compléments alimentaires, la fourniture du matériel de production, etc)
- * Cibler comme culture/élevage : maïs, arachide, manioc, volaille, ruminants (chèvres, moutons, bœufs, etc)
- * Renforcer la sensibilisation des communautés par les élites locales et les autorités religieuses

Recommandation couvrant les groupes réfugiés et populations hôtes :

Des entretiens de groupes, il ressort que les centres de santé sont sous équipés et caractérisés par des dysfonctionnements qui limitent leur fréquentation laissant place à une forte morbidité au sein de la population surtout en saison des pluies. Il en est de même des écoles dont l'aspect physique peu attrayant démotive certains parents à y inscrire leurs enfants. Il est fortement envisageable de :

- * Recenser les travailleurs agropastoraux
- * Impliquer les autorités des ministères en charge des activités agropastorales pour toute initiative
- * Poursuivre l'équipement des centres de santé et le renforcement en ressources humaines
- * Poursuivre l'équipement des structures socio éducatives/écoles et le renforcement en ressources humaines
- * Initier des mesures incitatives afin de limiter la mobilité professionnelle des ressources humaines formées
- * Aménager/Reprofilier les pistes de desserte rurale avant et après la saison des pluies
- * Prévenir les situations conflictuelles entre réfugiés et populations hôtes
- * Apporter de l'assistance aux groupes vulnérables

Suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle

Des chocs liés à une forte mortalité et morbidité, à l'insécurité qui a régné à un moment donné et à la hausse des prix des denrées alimentaires ont contribué à aggraver la pauvreté et accentuer les problèmes alimentaires en particulier au nord du pays et dans les deux régions. En outre, cette situation est exacerbée par les besoins alimentaires d'autres régions du pays et même des pays voisins. Or, le Cameroun ne dispose pas d'une cartographie globale actualisée de la sécurité alimentaire ; la plus récente datant de 2007. Il serait par conséquent pertinent de conduire une **analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité avec un volet nutrition** sur l'ensemble du pays pour mieux formuler la réponse et la stratégie d'ensemble. Une telle évaluation permettrait de mieux comprendre les causes de l'insécurité alimentaire et d'aboutir à une orientation ciblée des interventions alimentaires et nutritionnelles. Elle pourrait être suivie par la mise en place d'un dispositif de suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle dans les zones les plus vulnérables.

2 Introduction et contexte

Le Cameroun se situe dans le bas de l'échelle mondiale pour son IDH (153/182) et son IPRH-1 (95/135)⁴. Depuis 2005, il a accueilli des réfugiés Centrafricains dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua. Ces régions sont parmi les plus pauvres du pays (après le Nord et l'Extrême Nord) d'après le CFSVA 2007⁵ et l'ECAM 3 2007⁶. De ce fait, l'installation des réfugiés a induit une pression foncière, économique et environnementale non négligeable sur des ressources déjà limitées.

L'incidence de la pauvreté (ECAM 3 de 2007) est respectivement de 53% pour l'Adamaoua et de 50,4% pour l'Est. Parallèlement à cette pauvreté, on observe depuis 2001 dans ces deux régions non seulement une tendance à la hausse de la malnutrition chronique mais également, des taux de prévalence de VIH/SIDA (EDS III 2004) se situant au delà de la moyenne nationale (6,9% dans l'Adamaoua et 8,6% dans la région de l'Est) contre 5,5% (15-49 ans) sur le plan national.

L'Adamaoua est une région très vaste et enclavée qui s'étend sur 63.701 km² soit 13,7% de la superficie totale du pays. En saison des pluies, 75% du réseau routier n'est pas praticable. Cette situation réduit la circulation des productions (agricoles, élevage, pêche). L'Est a une superficie⁷ de 109.011 km² soit 23% de la superficie du pays. Outre sa grande étendue, cette région a d'autres atouts tels que : sa position géographique stratégique dans le cadre des échanges économiques transfrontaliers avec la République Centrafricaine, le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Congo Brazzaville ; ses ressources forestières et minières, son réseau hydrographique. Quelques pistes rurales sont tracées et aménagées par les multiples sociétés d'exploitation forestières⁸. Souvent en saison des pluies elles sont en très mauvais état.

Les réfugiés centrafricains sont venus s'installer dans ce contexte de pauvreté et de précarité depuis le milieu des années 2000. Au départ, il y'avait un manque de lisibilité de la migration vu que les Mbororo, majoritaires parmi les réfugiés, vivent des deux côtés de la frontière et en plus leur fuite diffuse devant une violence ciblée et sporadique très spécifique à la RCA. L'identification même du caractère forcé de la migration des Mbororo centrafricains a, au début, posé problème. Cette migration a d'abord été considérée comme un phénomène de nomadisme « accentuée » dès lors que les contraintes de départ étaient mal définies. Ils arrivaient par petits groupes familiaux tout au long de l'année. Une catégorisation rigoureuse selon les critères du HCR était malaisément applicable⁹. De plus, ces familles réussissaient à emporter une partie de leurs biens en bétail et à s'installer d'elles-mêmes près de villages camerounais, qu'elles connaissaient déjà pour la plupart¹⁰.

Depuis juillet 2007, les réfugiés centrafricains bénéficient d'une assistance multiforme du PAM, du HCR, de l'UNICEF ainsi que d'autres partenaires au développement dans le cadre de l'EMOP 107350 qui prend fin le 31 décembre 2010. De février 2007 à ce jour, différentes évaluations conjointes ont été conduites (05 JAM, 01 PDM et 01 Evaluation décentralisée). Elles ont toutes généré des informations sur la sécurité alimentaire et le vécu quotidien des réfugiés sans tenir compte des populations hôtes. Cette étude a été initiée pour procéder à une évaluation rapide et approfondie de la sécurité alimentaire à la fois des réfugiés et des populations hôtes.

⁴ Indice de Développement Humain et International Partnership for Reproductive Health

⁵ Enquête Approfondie de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité, produite par le PAM

⁶ Etude Camerounaise sur les Ménages

⁷ PAM, Analyse globale de la Sécurité alimentaire et de la Vulnérabilité (CFSVA) 2007, Yaoundé, p 104.

⁸ PAM, CFSVA 2007, Yaoundé, 2007, p 104.

⁹ Certains réfugiés étaient détenteurs de plusieurs cartes nationale d'identité (du Nigeria, du Cameroun, du Tchad, de RCA), d'autres n'en avaient aucune.

¹⁰ Christian Seignobos, « L'affaire Mbororo, Réfugiés de la RCA au Cameroun », Yaoundé, IRD, p 4.

3 Objectifs de l'évaluation

Objectif général

L'objectif général de cette étude est d'avoir une compréhension globale et approfondie de la situation de la sécurité alimentaire dans les régions d'installation des réfugiés centrafricains au Cameroun et formuler une stratégie d'intervention dans le court et moyen terme.

Objectifs spécifiques

- Identifier et classer les groupes socio-économiques au sein des deux communautés qui utilisent différents moyens d'existence et stratégies de résilience ; définir leurs caractéristiques et évaluer leurs effectifs ;
- Déterminer la mesure dans laquelle les ménages de chaque groupe socio-économique dans les deux communautés (hôtes et réfugiés) peuvent satisfaire leurs propres besoins alimentaires de manière durable, tout en répondant à leurs besoins de base et sans recourir à des stratégies illégales ou antisociales qui les exposeraient éventuellement à des risques personnels ou qui mineraient leur propre sécurité alimentaire à long terme ;
- Identifier les facteurs légaux, physiques, économiques, sociaux, culturels et saisonniers susceptibles de faciliter ou de restreindre la capacité des deux communautés à devenir plus autosuffisantes ;
- Identifier les possibilités qui existent ou pourraient exister dans les ménages ou différents groupes socio-économiques pour accroître leur niveau d'autosuffisance, et les limites de ces possibilités ;
- Déterminer dans chaque communauté et groupe socio-économique, la consommation réelle des ménages en termes de ressources propres disponibles ;
- Déterminer les effets probables sur les deux communautés et les différents groupes socio-économiques, des contraintes liées à l'accès à certains facteurs de production, infrastructures et services ;
- Déterminer les capacités qu'ont les différents groupes socio-économiques d'exploiter les possibilités existantes, évaluer dans quelle mesure l'autosuffisance pourrait être accrue et comment cette augmentation pourrait être réalisée ;
- Apprécier l'impact de la présence des réfugiés centrafricains sur l'environnement (notamment avec l'activité relative à la coupe du bois de chauffe) ;
- Faire des recommandations relatives (i) aux mesures et formes d'assistance spécifiques pour accroître l'autosuffisance, (ii) aux mesures et contributions requises pour réduire les risques associés à des activités visant à garantir l'autosuffisance existante et/ou future, et aux mécanismes de ciblage et les délais à respecter pour la mise à disposition des ressources ainsi que la mise en œuvre des options de réponses.

4 Méthodologie

Il s'est agi d'une enquête par sondage. La base de sondage est constituée de la liste de tous les villages des départements des deux régions qui abritent les réfugiés centrafricains. La méthode d'échantillonnage procède d'un sondage aléatoire simple à deux degrés avec, d'une part, comme unités primaires les villages des populations hôtes qui vivent avec les réfugiés, les villages des populations camerounaises où sont localisés les réfugiés (mais qui ne subissent pas l'influence inhérente à leur présence) ainsi que les sites d'implantation des réfugiés ; et, d'autre part, comme unités secondaires, les ménages (de réfugiés ou de populations hôtes). Au total 507 chefs de ménages ont été enquêtés et 45 entretiens de groupe ont été réalisés avec des personnes ressources.

En raison des moyens disponibles, la représentativité statistique n'est pas assurée par rapport à la population totale. Néanmoins les villages et les ménages ont été choisis au hasard suivant des procédures statistiques rigoureuses. De ce fait, les résultats présentés ci-dessous sont indicatifs et constituent des outils de réflexion pour apprécier les tendances relatives à différents indicateurs de la

sécurité alimentaire. De plus la collecte systématique d'informations qualitatives organisée à travers des entretiens de groupe dans les sites et les villages visités ainsi que l'analyse des données secondaires ont permis de trianguler et de valider les informations quantitatives collectées compensant ainsi en partie les faiblesses liées à la petite taille de l'échantillon de l'enquête quantitative. Les données secondaires ont été collectées sur la base de la documentation existante relative au contexte économique et social, à la santé, à la démographie, à l'éducation, à l'agriculture, à l'élevage, à la disponibilité des denrées alimentaires et à l'environnement physique.

Tableau 1: Distribution des effectifs et Pourcentages de l'échantillon enquêté.

Strates		Régions		Total
		Adamaoua	Est	
Réfugiés	Effectif	110	96	206
	%	21,8	19,0	40,8
Locaux DANS site réfugiés	Effectif	109	95	204
	%	21,6	18,8	40,4
Locaux HORS site réfugiés	Effectif	30	65	95
	%	5,9	12,9	18,8
Total	Effectif	249	256	505
	%	49,3	50,7	100

Source : Données de terrain ERSA Cameroun, juillet 2010

Un questionnaire a été élaboré et administré dans le cadre des entretiens structurés avec les chefs de ménage. Le recueil d'informations au niveau des informateurs clés et des communautés s'est effectué respectivement à l'aide d'un guide d'entretien semi-structuré et d'un questionnaire village.

Les données empiriques ainsi collectées dans le cadre des entretiens individuels ou de groupe ont été complétées par celles issues de l'observation effectuée sur le terrain. Un contrôle systématique des questionnaires et fiches d'entretien et une saisie simultanée des données sur ACCESS ont été effectués par quatre agents sur le terrain, avec des renvois d'enquêteurs dans les ménages en cas d'omission ou d'erreur. L'apurement des données a été faite puis le contrôle de cohérence à partir de la mise en place de procédures spécifiques de contrôle. L'analyse des données a été faite sous SPSS.

Limites de l'étude

Le présent rapport est basé sur une enquête rapide auprès des ménages dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est. Même si la méthodologie utilisée permet une extrapolation des résultats à l'ensemble de la population des deux régions, elle comporte toutefois quelques limites notamment sur : le degré de précision et la marge d'erreur (8%). Cette étude ne s'est pas intéressée à la situation de la malnutrition des groupes vulnérables (enfants de moins de 5 ans et femmes enceintes et allaitantes) au sein des deux communautés autochtones et réfugiées. Néanmoins, les résultats générés fournissent des orientations pertinentes à considérer pour promouvoir une autosuffisance alimentaire dans les deux régions.

5 Vue d'ensemble des indicateurs sociaux et démographiques

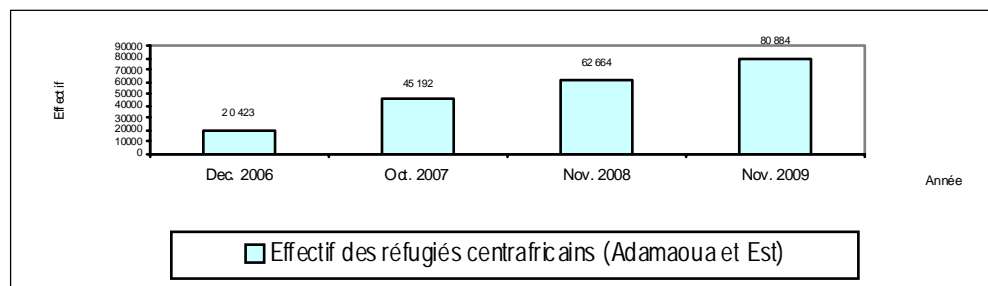
5.1 Démographie

Sur le plan démographique¹¹, l'Adamaoua compte 1.015.622 habitants contre 801.968 habitants pour la région de l'Est (soit respectivement 5,2% et 4,1% de l'effectif total de la population). L'Adamaoua

¹¹ Gouvernement du Cameroun, « La population du Cameroun en 2010 » source : Troisième RGPH Cameroun 2010.

a une densité de la population de 15,9 habitants au km². Par contre, la région de l'Est a une densité de 7,4 habitants au km². Cette faible densité fait d'elle la région la moins peuplée du pays¹². Elle tient sa croissance démographique à une migration importante des autres régions du Cameroun et des pays voisins (Tchad, RCA, Con-Brazzaville, Nigéria). En l'occurrence l'effectif des réfugiés qui ont afflué dans ces deux régions a été multiplié par quatre depuis cinq ans.

Graphique 1 : Evolution de l'effectif des réfugiés centrafricains au Cameroun depuis 2006



Source : Rapport JAM 5, Novembre 2009.

5.2 Santé

Des données collectées sur le terrain auprès des personnes ressources, il ressort que les pathologies prédominantes dans les localités visitées sont : le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les diarrhées, la lombalgie, les troubles visuels, l'hypertension artérielle, les dermatoses, les gastroentérites, les maladies d'origine hydrique. La saison des pluies constitue la période de pique dans les statistiques médicales portant sur ces pathologies or c'est le moment propice pour les semis et le labour. Les résultats de la JAM 5 réalisée en novembre 2009 énuméraient déjà ces maladies comme celles qui touchent les réfugiés centrafricains. Ceux-ci avaient davantage recours aux hôpitaux et centres de santé (66%) qu'aux guérisseurs traditionnels (12%). Par contre, selon les résultats de l'enquête MICS 2006, quelle que soit la région, le milieu de résidence et le niveau de vie du ménage, l'automédication est de loin la pratique la plus répandue lorsqu'une personne tombe malade chez les ménages camerounais. Toutefois l'Adamaoua (31%) fait partie des régions où les personnes malades ont relativement plus recours au secteur public que ceux des autres régions¹³.

5.3 Education

En 2007 dans l'Adamaoua, le taux de scolarisation était de 84% pour les garçons et de 70% pour les filles¹⁴. Et le taux net de fréquentation des 6-11 ans a connu une baisse de 1,4 point entre 2001 et 2007 (58,4% à 57,0%). Dans cette région et dans la même période, le rapport fille/garçon a baissé passant de 84 à 64 filles pour 100 garçons dans l'enseignement primaire, et de 74 à 45 filles pour 100 garçons dans l'enseignement secondaire¹⁵. Quant à l'Est, le taux de scolarisation était de 83% pour les garçons et de 74% pour les filles¹⁶. A l'Est le taux d'alphabétisation des femmes de 15-24 ans a baissé entre 2001 et 2007, passant de 73,3% à 64,9% respectivement. Il demeure en deçà de la moyenne nationale. L'utilisation de la jeune fille dans les activités traditionnelles telles que la pêche, la chasse et l'agriculture expliquerait cette baisse¹⁷. Généralement les filles sont utilisées pour les travaux domestiques dans le but de les préparer d'ores et déjà au mariage.

¹² PNUD, MINEPAT, INS, *Rapport de progrès des objectifs du millénaire. Région de l'Est*, INS, Yaoundé, p 2.

¹³ MICS 2006, p 95.

¹⁴ PAM, CFSVA 2007, Yaoundé, 2007, p 100.

¹⁵ PNUD, MINEPAT, INS, *Rapport de progrès des objectifs du millénaire. Région de l'Adamaoua*, INS, Yaoundé, p 8.

¹⁶ PAM, CFSVA 2007, Yaoundé, 2007, p 104.

¹⁷ MINEPAT, PNUD, *Rapport de progrès des objectifs du millénaire. Région de l'Est*, INS, Yaoundé, p 9.

Dans les deux régions investiguées, moins d'un chef de ménage sur dix (Adamaoua=7,2% ; Est=9,4%) a atteint le niveau secondaire d'études. Les chefs de ménages sans instruction sont plus nombreux parmi les populations réfugiées que parmi les populations hôtes dans les deux régions.

5.4 Accès à l'eau potable

Malgré l'omniprésence de l'eau, 53% des habitants de l'Adamaoua recourent aux eaux de surface comme eau de boisson¹⁸. L'accès à l'eau potable est très limité tant chez les réfugiés que chez les populations hôtes enquêtées. 26,9% des ménages hôtes et 22,3% de ménages réfugiés utilisent l'eau de forage ou de pompe villageoise. Seulement 2,9% des ménages autochtones utilisent l'eau de robinet ou courante de la SNEC dans l'Adamaoua. Dans cette région aucun ménage de réfugié n'a accès à l'eau courante. Ces statistiques donnent une indication sur les besoins de renforcement de l'hydraulique rurale et l'adduction d'eau afin de réduire l'incidence de la morbidité hydrique.

5.5 Hygiène et assainissement

La récente EDSC 2004 montre que les principaux types de latrines utilisées par les ménages camerounais sont les latrines rudimentaires (73,3%). Selon cette étude, moins d'un ménage sur dix (7,6%) utilise une toilette à chasse d'eau et la même proportion ne dispose pas de toilette (7,2%). Dans le milieu rural, plus de sept ménages sur dix (73,3%) utilisent des latrines rudimentaires contre 13,0% qui n'ont pas de lieu d'aisance. La présente étude n'a pas collecté des informations sur le type de toilettes utilisées par les ménages. Toutefois, la JAM 5 de novembre 2009 a révélé que 83,7% de réfugiés utilisaient des latrines traditionnelles et 14,0% des réfugiés avaient recours à la nature comme lieu d'aisance. Ces données suscitent des préoccupations quant à la protection de l'environnement et à la santé publique.

5.6 Source d'énergie et environnement

Si la préservation de l'environnement à travers la protection des forêts connaît une évolution très positive dans l'Est, la déperdition des ressources nationales à travers l'utilisation des combustibles solides continue de croître. La proportion de la population utilisant les combustibles solides est en nette augmentation dans la région de l'Est. Entre 2001 et 2007, cette proportion est passée de 74,8% à 77% (soit 83,9% à 89,0% dans l'Adamaoua au cours de la même période). Par contre, les aires protégées pour préserver la biodiversité ont augmenté passant de 4,8% (2000) à 31,4% (2008)¹⁹ à l'Est. Cette augmentation des aires protégées est plus réduite dans l'Adamaoua (soit 1,2% à 2,4%)²⁰.

A l'Est le bois est la seule source d'énergie pour la cuisson des aliments et sa vente constitue une source de revenus pour de nombreux ménages. Son usage et la déforestation²¹ peuvent donner lieu à moyen terme à des conflits majeurs entre populations locales et réfugiés d'une part ; et, entre ces derniers et les autorités chargées de la protection de l'environnement et de la forêt, d'autre part.

En effet, la quasi-totalité des ménages enquêtés (Adamaoua=97,1% et Est=100,0%) utilisent le bois de chauffe comme combustible. Il est important de préciser que sans une solution alternative (subvention du gaz domestique, promotion de foyer économique améliorée, ...) au profit de ces populations, cette tendance ne peut être inversée.

6 Disponibilités alimentaires et perspectives de productions

L'année 2009 aura été marquée par la relance de la production agricole au Cameroun dans le but de sortir le pays du déficit alimentaire qu'il a connu en 2008. Les mesures visant à améliorer la disponibilité des aliments ont conduit à envisager des grands programmes de développement des

¹⁸ PAM, CFSVA 2007, Yaoundé, 2007, p 100.

¹⁹ PNUD, MINEPAT, INS, *Rapport de progrès des objectifs du millénaire. Région de l'Est*, INS, Yaoundé, p 16.

²⁰ PNUD, MINEPAT, INS, *Rapport de progrès des objectifs du millénaire. Région de l'Adamaoua*, INS, Yaoundé, p 14.

²¹ Il est aussi probable que des arbres de petite taille soient abattus et séchés.

filières²². Sur le plan national, la production de riz est respectivement passée de 98.334 tonnes en 2007 à 110.773 tonnes en 2008 et à 123.211 tonnes en 2009 (soit une augmentation de 0,88% par rapport à 2007 et de 0,89% par rapport à 2008). Grâce à la stratégie nationale de développement de la riziculture, le Cameroun voudrait atteindre une production de 627.250 tonnes de riz blanchi en 2018. En fin 2009, sur une demande 300.000 tonnes de sucre, seulement 130.000 tonnes étaient produites. De même, sur un marché de 1.960.000 tonnes de maïs, seulement 1.661.832 tonnes sont produites grâce au Programme national d'appui à la filière maïs (PNAFM) du MINADER. La production annuelle de plantain est passée de 2 millions de tonnes en 2007 à 2.504.878 tonnes en 2009, en passant par 2.392.439 tonnes en 2008. Mais la demande urbaine en nette croissance ainsi que celle des pays voisins, induisent une hausse constante des prix de cette denrée sur les marchés urbains. Les niveaux de production de la banane (2 millions de tonnes par an) paraissent encore largement insuffisants face à la demande, au regard de la tendance des prix des tubercules et produits dérivés sur les marchés.

En milieu urbain comme en milieu rural de l'Adamaoua, les activités agricoles et pastorales occupent la grande majorité des habitants. Le climat y est propice pour l'agriculture et les principales ressources agricoles de la région sont : le coton, le café robusta, le maïs, le sorgho, l'igname et le manioc²³. L'hydrographie et la végétation de l'Adamaoua sont favorables aux activités pastorales, piscicoles et halieutiques. L'élevage est prépondérant dans cette région qui dispose de cinq secteurs d'élevage et des sections de pâturage et de l'hydraulique pastorale. De tradition pastorale, l'Adamaoua possède 28% du cheptel national de bovins, 5% des ovins et 2, 3% des caprins. Cette région fournit 38% de la production de viande de bœuf et elle couvre 77% d'élevage au sein des activités pastorales. L'élevage traditionnel de petit bétail (porcins) et de la volaille est également pratiqué dans la région. Les principales contraintes pour la production agricole sont : le mauvais état des pistes rurales qui rend difficiles les opérations de collecte et de transport des productions des villages vers les centres urbains, l'usage de techniques agricoles rudimentaires et inadaptées, les conflits agropastoraux, la présence endémique de la mouche tsé-tsé qui est nuisible tant pour les animaux que pour les êtres humains, la faiblesse du tissu commercial et industriel, la non maîtrise de l'eau malgré un potentiel hydraulique important.

7 Evolution des prix et leur impact²⁴

Le rapport entre le pouvoir d'achat et les prix sur le marché est un des déterminants de l'accès à la nourriture des ménages. La formation des prix des produits vivriers est largement dictée par la demande. Ainsi les producteurs, faiblement organisés, disposent de peu de repères objectifs pour proposer des prix de vente. De plus, le caractère périssable des produits limite leur pouvoir de négociation. Ces derniers se trouvent dans une position défavorable face aux grossistes et détaillants. L'enquête sur la Formation des prix²⁵ a montré que la plus grande charge, en dehors du coût d'achat des produits, est celle relative à leur transport. Le carburant représente à lui seul entre 39% et 57% du coût de transport des produits vivriers vendus à Yaoundé et à Douala.

Depuis l'année 2000, le prix du pétrole lampant a presque doublé (95,7%). Celui de la bonbonne du gaz domestique de 13 Kg a grimpé de 55,3%, celui du gasoil de 52,1% et 32,8% pour le super. L'évolution de l'indice national des prix à la consommation finale des ménages a une incidence certaine sur le pouvoir d'achat. Un accroissement du niveau de cet indice indique un renchérissement des prix des biens et services destinés à la consommation des ménages et par conséquent une diminution du pouvoir d'achat de ces derniers.

²² MINEPAT, Rapport de développement de la stratégie de mise en œuvre du secteur rural. Exercice 2009, Février 2010, p 11.

²³ PNUD, MINEPAT, INS, *Rapport de progrès des objectifs du millénaire. Région de l'Adamaoua*, INS, Yaoundé, p 3.

²⁴ Tiré de « INS, Pauvreté et inflation au Cameroun de 2001 à 2008 », pp 5-8.

²⁵ INS, FORPRIX 2003.

8 Moyens de subsistance des ménages et accès à la nourriture

L'Adamaoua est une zone de grande production de cultures vivrières où le maïs et le sorgho occupent une place prépondérante. La production du maïs a connu un essor dans la région avec une augmentation des surfaces cultivées à cause de l'installation de la société Maïserie du Cameroun (MAISCAM). Avec 2.300 kg/ha, l'Adamaoua tient la troisième place dans la production nationale de maïs²⁶. La culture de l'arachide et de l'igname constitue aussi une activité économique non moins importante dans la région.

Le milieu physique et l'environnement sont des facteurs déterminants pour le développement de l'agriculture. L'élevage est plus pratiqué dans le Nord de la région de l'Est²⁷ (Kadey et Lom et Djerem). Cette activité est pratiquée avec des techniques rudimentaires et fait souvent l'objet de perturbations liées aux conflits entre pasteurs Bororos et les cultivateurs sédentaires²⁸. Les départements de la Boumba et Ngoko et du Haut-Nyong restent les zones de grande production agricole (café, cacao, tabac) et d'exploitation forestière. L'essor économique de cette région est endigué par : l'usage de techniques agropastorales à faible rendement, un réseau routier défectueux et insuffisant par rapport à l'étendue, une faible densité des marchés, un faible pouvoir d'achat des ménages, une faiblesse des échanges commerciaux entre les populations du fait de l'enclavement et de la pauvreté monétaire²⁹.

8.1 Groupes de moyens de subsistance des réfugiés et des populations hôtes

Si l'on considère à la fois les populations hôtes et les réfugiés, une personne sur cinq s'adonne à la production et à la vente des produits agricoles (21,4%) (Tableau N°1 ci-dessous). En distinguant les deux groupes, les populations hôtes vivent majoritairement des travaux agricoles (30,1%) tandis que la majorité des réfugiés tirent leurs moyens d'existence de la vente du bois et du tissage de la paille (17,5%). Cette différence pourrait s'expliquer par un accès difficile à la terre pour les réfugiés, l'inorganisation des circuits de vente et de distribution des produits de la pêche et de l'élevage. Seulement à peine un ménage réfugié sur dix tire ses revenus des activités agricoles. Il s'agit probablement des plus nantis qui sont parvenus à louer des espaces pour cultiver. La question de reconversion et l'âge avancé de certains chefs de ménage pourraient aussi justifier cet état des faits.

²⁶ PNUD, MINEPAT, INS, *Rapport de progrès des objectifs du millénaire. Région de l'Adamaoua*, INS, Yaoundé, p 3.

²⁷ PNUD, MINEPAT, INS, *Rapport de progrès des objectifs du millénaire. Région de l'Est*, INS, Yaoundé, p 3.

²⁸ PNUD, MINEPAT, INS, *Rapport de progrès des objectifs du millénaire. Région de l'Est*, INS, Yaoundé, p 3.

²⁹ PAM, CFSVA 2007, Yaoundé, 2007, p 104.

Tableau 2 : Pourcentage des ménages selon les groupes de moyens de subsistance et le statut migratoire du ménage

Groupes de moyens de subsistance	Statut migratoire du ménage		Ensemble (%)
	Résident habituel (%)	Réfugiés (%)	
Production/Vente de produits agricoles	30,1	8,7	21,4
Petit commerce	9,4	11,2	10,1
Vente de bois - Tissage de paille	3,7	17,5	9,3
Elevage - Vente d'animaux et de produits d'élevage	8,4	15,0	11,1
Travail journalier	5,0	12,1	7,9
Autre	8,0	16,0	11,3
Petits métiers (maçon, charpentier, cordonniers, etc.)	6,4	7,3	6,7
Commerce (boutiques)	8,4	2,9	6,1
Aides/Dons	5,4	2,9	4,4
Salarié	6,4	1,0	4,2
Bergers (garde et entretien des animaux d'autrui)	2,7	4,9	3,6
Transporteur (taxis motos, voiture)	6,4	0,5	4,0
Total %	100	100	100
Effectif	299	206	505

Source : Données de terrain ERSA Cameroun, Juillet 2010.

8.2 Contraintes liées aux activités agropastorales

En effet, il ressort des données qualitatives que les réfugiés n'ont pas facilement accès à la terre (agriculture et habitation) ou ne disposent pas de moyens financiers pour la louer. La petite taille des superficies cultivées en est une preuve. Les difficultés de reconversion de l'élevage à l'agriculture est aussi un des déterminants. Bien que certaines autorités/élites locales aient déclaré que des parcelles sont cédées gratuitement aux réfugiés pour l'agriculture, dans la réalité les terres sont louées. Le prix de la location d'un 1/4 d'hectare varierait de 5.000 à 15.000 F CFA. A contrario, la pratique du métayage consistant à disposer d'une superficie appartenant à la population hôte et à partager les récoltes suivant des clauses³⁰ convenues à l'avance avec le propriétaire terrien est aussi courante. Dans la plupart des cas les réfugiés sont défavorisés par cette approche.

Lors des entretiens, des réfugiés ont affirmé vouloir cultiver des espaces plus larges mais ne peuvent pas le faire faute d'argent pour la location ou à cause de la méfiance des populations hôtes. Dans certains sites visités, on note la volonté des autorités locales à faciliter l'accès à la terre aux populations réfugiées, mais cet accès à la terre est remis en cause par une frange des populations autochtones qui revendiquent la propriété desdites terres et redoutent d'être submergés par les réfugiés. Les difficultés liées à la reconversion aux activités agricoles pour une population majoritairement pastorale au départ constituent également des facteurs explicatifs non négligeables.

8.3 Autres sources de revenus

Les opportunités d'emploi salarial sont très limitées dans les deux régions concernées. Pour améliorer leurs conditions de vie, les populations réfugiées ont développé plusieurs activités génératrices de revenus. Le salariat agricole constitue l'une des sources de revenu des populations les plus jeunes qui travaillent pendant la saison agricole dans les champs des populations autochtones les plus nanties.

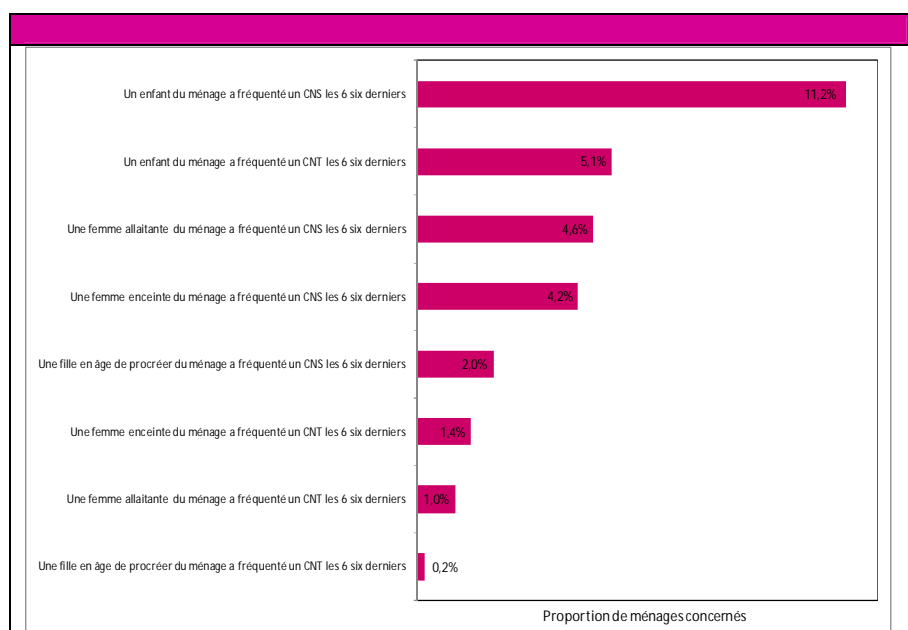
³⁰ Constituent des éléments de clause le partage des récoltes, la rétribution en nature, le bénéfice de certaines libéralités, etc.

En dehors des périodes de travaux agricoles, ces jeunes développent d'autres activités telles que la conduite des taxis motos, le transport de marchandises avec des « pousses-pousses »³¹ ou encore gardent les troupeaux pour les grands éleveurs de la région. En plus des activités agropastorales, les femmes réfugiées exercent du petit commerce tel que la transformation et la vente de la farine de manioc qui constitue un aliment de base de la région. Les ressources générées par ces activités restent malheureusement marginales en raison du manque de moyens financiers et d'encadrement pour organiser et développer certaines filières avec un potentiel de développement comme la transformation du manioc.

9 Situation nutritionnelle

Au Cameroun, environ 32% des enfants souffrent de malnutrition chronique modérée, 13% souffrent de malnutrition chronique sévère et 5% des enfants de moins de cinq ans sont atteints de malnutrition aiguë au niveau national³². Une proportion non négligeable (32 %) d'enfants consomme déjà des aliments solides ou semi-solides avant l'âge de 6 mois³³. Par ailleurs, bien que le taux soit élevé, la consommation du sel iodé n'est pas universelle dans les ménages de l'Adamaoua et dans l'Est (soit respectivement 93,6% et 79,2%). Or il est reconnu que la faible consommation en iode peut entraîner des troubles souvent graves et parfois irréversibles. Ceux-ci peuvent accroître les risques d'avortements spontanés, de mortalités périnatales et infantile, d'accouchements prématurés, d'anomalies congénitales, de retard de croissance, de difficultés d'apprentissage, de crétinisme et de goitre (ce dernier étant le signe le plus visible). Un taux élevé de femmes enceintes n'ayant reçu aucun complément en fer existait dans les deux régions en 2004 (Adamaoua=32,4%, Est=24,1%)³⁴.

Graphique 2 : Fréquentation du CNS/CNT par un membre du ménage au cours de 6 derniers mois



³¹ Moyen de transport des marchandises sur des petites distances.

³² INS – MICS-3, 2006

³³ EDS, 2004, p 187.

³⁴ EDSC 3, 2004, p 15.

Le volet nutritionnel n'ayant pas fait partie de cette étude, il a néanmoins été appréhendé la fréquentation des Centres de récupération nutritionnelle au cours de 6 derniers mois par les membres des ménages enquêtés. Ce qui est un indice de leur état nutritionnel. Dans une proportion négligeable, les CNS ont été les plus fréquentés par les enfants que les CNT (11,2% contre 5,1%). Or visiblement, l'état nutritionnel des enfants et des femmes n'est guère reluisant dans les deux régions investiguées. Selon l'EDSC 2004, respectivement 12,3% contre 7,5% des femmes de l'Adamaoua et de l'Est étaient malnutries avec un indice de masse corporel inférieur à 18,5. Chez les enfants âgés de 6-59 mois, le taux d'anémie était très élevé la même année dans l'Adamaoua (66,6%) et à l'Est (73,2%)³⁵. Le pourcentage des enfants âgés de moins de cinq ans malnutris ayant un rapport poids pour âge inférieur à la médiane de la population de référence était respectivement de 15,6% dans l'Adamaoua et de 17,7% à l'Est en 2004. Pis encore, plusieurs enfants âgés de moins de cinq ans avaient un retard de croissance dans l'Adamaoua (29,8%) et dans l'Est (29,1%)³⁶. Malgré cette situation, le graphique N°2 montre une faible fréquentation des centres de récupération nutritionnelle liée probablement : au déficit d'information sur les services nutritionnels ou à la médiocre qualité des services qui y sont offerts, à l'absence d'équipement et de personnel qualifié, à l'impossibilité pour les populations de s'acquitter des frais médicaux ou de consultation. La collecte des données d'une enquête SMART s'est déroulée dans les deux régions quelques semaines avant cette étude. Ses résultats permettront de disposer d'informations plus précises et à jour sur la situation nutritionnelle des enfants dans les deux régions.

10 Intervention en cours dans l'Adamaoua et à l'Est

L'EMOP 107350 constitue la troisième opération d'urgence relative aux réfugiés qui se sont installés sur la côte Est du Cameroun. La première, l'EMOP 10663.0 (juillet 2007 - mars 2008) concernait uniquement les Centrafricains et la seconde, l'IR-MOP 10729.0 simplement les Tchadiens. L'intervention en faveur des réfugiés centrafricains et tchadiens cours de mars 2008 à décembre 2010 et possède les caractéristiques suivantes :

Elle s'adresse à trois types de bénéficiaires, dont le nombre total s'établissait initialement à 85.000 (ce chiffre et la répartition par catégorie de bénéficiaires a évolué dans le temps). 1/ Les réfugiés Tchadiens du Camp de Langui (Nord de Garoua). 2/ Les réfugiés Centrafricains des Régions de l'Adamaoua et de l'Est. 3/ Les populations hôtes des villages situés autour du Camp de Langui.

Elle se compose de deux activités principales. 1/ La distribution générale de vivres (DGV) aux réfugiés et à la population hôte. 2/ La complémentation alimentaire (CPA) en direction des femmes allaitantes, femmes enceinte et enfants de moins de 5 ans malnutris.

Elle se déroule géographiquement : 1/ Dans le Camp de Langui pour les réfugiés Tchadiens et dans les 9 villages ou hameaux environnants pour les populations hôtes. Ces sites se trouvent au Nord de Garoua, dans la région d'éponyme. 2/ Dans 73 sites (le nombre a légèrement varié durant l'EMOP) de l'Adamaoua et de l'Est pour les réfugiés Centrafricains. Ces sites se situent dans une bande s'étendant le long de la frontière avec la RCA sur une surface d'environ 50.000 km². La plupart des sites se trouvent le long des axes routiers principaux.

Elle a pour objectifs déclarés dans son cadre logique, trois résultats immédiats (outputs) : 1/ Nombre de bénéficiaires touchés, par type, âge et sexe (réalisé/prévu), 2/ Quantité de vivres distribués par denrée (réalisé/prévu), 3/ Distributions effectuées à temps (< 7j de retard) et trois effets recherchés (outcomes) : 1/ Ramener le taux de malnutrition globale des enfants de moins de 5 ans dans la population réfugiée à moins de 15% en année 1 (2008), puis à moins de 5% en année 2 (2009), 2/ Ramener le taux de malnutrition sévère des enfants de moins de 5 ans dans la population réfugiée à

³⁵ EDSC 3, 2004, p 196.

³⁶ EDSC 3, 2004, pp 201 et 208.

moins de 1% en année 2 (2009), 3/ Ramener le taux de mortalité parmi la population réfugiée à moins de 1/10.000.

Les parties prenantes du dispositif sont le Gouvernement Camerounais, PAM, le HCR et l'UNICEF, les partenaires d'exécution, les donateurs, les bénéficiaires et les populations hôtes.

11 Analyse de la sécurité alimentaire

11.1 Score de consommation alimentaire

La consommation alimentaire du ménage a été appréhendée par un score dont le calcul repose sur la fréquence de consommation hebdomadaire d'une liste d'aliments par ce ménage. Ces aliments appartiennent à 8 groupes (céréales et tubercules, légumineuses, légumes, fruits, viande et poissons, produits laitiers, sucre, huile et condiments) de valeurs nutritives différentes, matérialisés dans la formule de calcul par un poids (Tableau N°3) qui a été attribué à chacun d'eux. La formule de calcul du score de consommation alimentaire (SCA) est :

$$SCA = a_{cereale} \times x_{cereale} + a_{legumineuse} \times x_{legumineuse} + a_{legumes} \times x_{legumes} + a_{fruit} \times x_{fruit} + a_{animal} \times x_{animal} + a_{sucre} \times x_{sucre} + a_{lait} \times x_{lait} + a_{huile} \times x_{huile}$$

Où X_i = Nombre de jours que chaque groupe d'aliments est consommé durant les 7 derniers jours
 a_i = Poids attribué au groupe d'aliments

Tableau 3 : Les valeurs des scores de pondération de la consommation alimentaire

Groupes d'aliments	Aliments	Poids
Céréales et tubercules	maïs frais, maïs sec, riz, sorgho, tubercules, pain, beignets, pâtes	2
Légumineuses	légumineuses (haricot, niébé, arachide)	3
Légumes	légumes et feuilles	1
Fruits	Fruits	1
Viande et poissons	poisson frais, séché ou fumé, volaille, crevette, viande fraîche ou séchée, œufs	4
Produits laitiers	produits laitiers	4
Sucre	sucre, miel	0,5
Huile	huile de palme, huile raffinée	0,5

Les scores ainsi calculés ont été reportés sur une échelle dont la valeur maximale est de 112. Les seuils standards ci-dessous ont été utilisés pour déterminer 3 classes de qualité du régime alimentaire qui prennent en compte la consommation importante d'huile et de sucre :

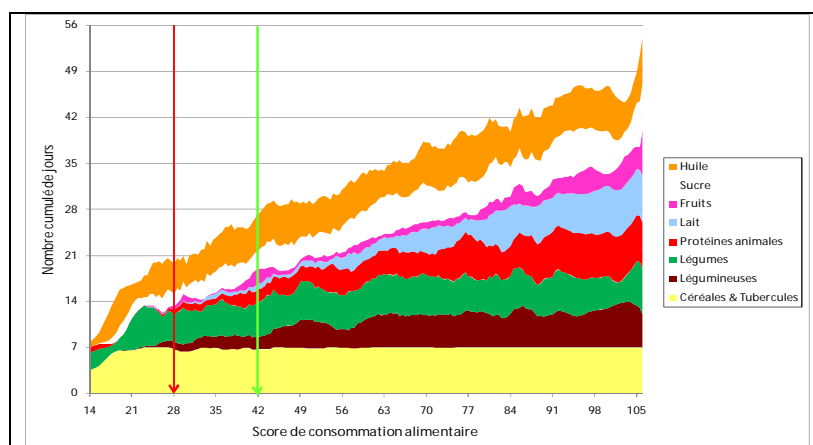
A la lueur du Graphique N°3, le seuil 28/42 apparaît comme le plus approprié pour définir les classes de consommation alimentaire³⁷. Ainsi :

- ⇒ Si $SCA \leq 28$ alors la **consommation alimentaire** (du ménage) est qualifiée de **faible** ;
- ⇒ Si $28 < SCA \leq 42$ alors la **consommation alimentaire** (du ménage) est qualifiée de **limite** ;
- ⇒ Si $SCA > 42$ alors la **consommation alimentaire** (du ménage) est qualifiée d'**acceptable**.

Pour valider la classification des scores de consommation alimentaire, une Analyse en Composantes Principales (PCA) suivie d'une Analyse en Grappes (CA) a été appliquée aux données de consommation alimentaire. Le résultat de cette analyse est matérialisé par le Graphique N°3.

³⁷ Pour plus amples informations, se référer au manuel d'analyse de la sécurité alimentaire disponible sur <http://www.wfp.org>.

Graphique 3 : Consommation hebdomadaire des différents groupes d'aliments selon le score de consommation alimentaire.



Lorsque l'on rapporte cette analyse sur le régime alimentaire des ménages visités, la répartition de leur effectif et de leurs proportions en fonction du niveau de consommation alimentaire (Tableau N°4) montre que près d'un quart (24,1%) des ménages ont une consommation alimentaire faible ou limite. En d'autres termes, un ménage enquêté sur quatre ne parvient pas à avoir une alimentation équilibrée.

Tableau 4 : Classes de consommation alimentaire

Classes de consommation alimentaire	Effectif	%
Faible	36	7,1
Limite	86	17,0
Acceptable	383	75,9
Total	505	100

Source : ERSA, Cameroun 2010

Le niveau de consommation alimentaire selon la région est variable. Les ménages enquêtés dans la région de l'Adamaoua ont une probabilité plus élevée d'avoir une consommation alimentaire faible ou limite comparativement à ceux enquêtés à l'Est (Tableau N°5). La collecte des données a eu lieu en période de récolte contre saison et semis pluvial. Ce contexte est susceptible d'influencer les scores de consommations alimentaires observés lors de l'analyse particulièrement pour la région de l'Est.

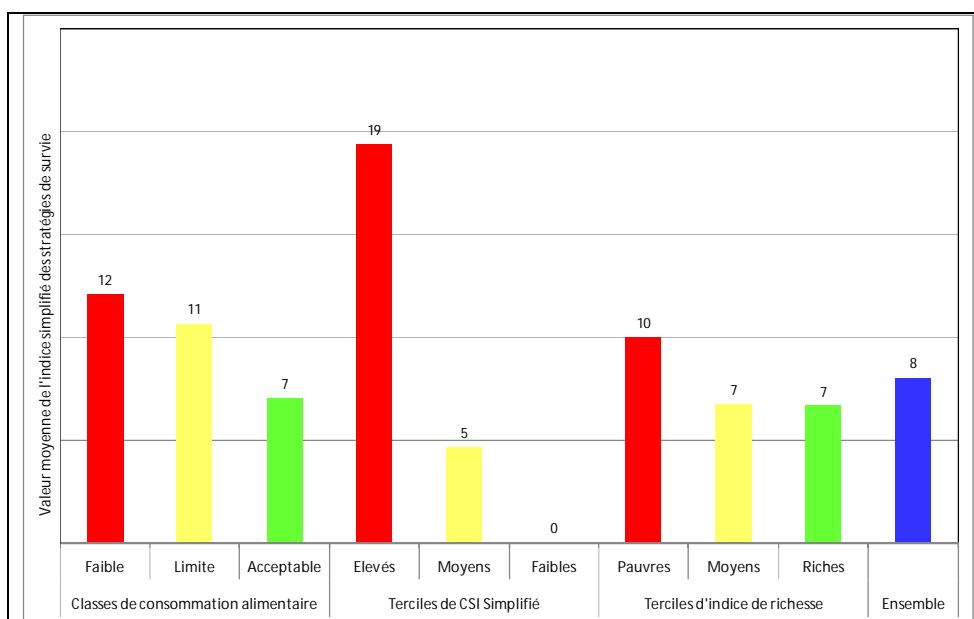
Tableau 5 : Distribution de la prévalence des classes de consommation alimentaire selon la région.

Région	Classes de consommation alimentaire (%)			Total (%)
	Faible	Limite	Acceptable	
Adamaoua	10,4	22,1	67,5	100
Est	3,9	12,1	84,0	100
Total	7,1	17,0	75,9	100
Effectif	36	86	383	505

Source : ERSA Cameroun, Juillet 2010.

De même selon le statut de résidence, le groupe des réfugiés et les populations hôtes qui cohabitent ont tendance à avoir une consommation alimentaire faible ou limite. Les régions de l'Adamaoua et de l'Est faisant partie des plus pauvres du pays, l'arrivée des réfugiés a certainement exercé une pression sur la qualité de l'alimentation des populations locales. Même si cela n'est pas plausible, les maigres ressources alimentaires disponibles devraient être partagées par un plus grand nombre de personnes. Si l'on analyse ces résultats au regard de la situation particulière de pauvreté qui prévaut dans ces régions, tout porte à croire que les conditions de vie de ménages continuent de se détériorer dans ces régions du pays.

Graphique 4 : Indice des stratégies de survie simplifiées selon les classes de sécurité alimentaire, les terciles d'indice de survie et les terciles d'indices de richesse



11.2 Consommation hebdomadaire et diversité de la diète

Au PAM, la fréquence et la diversité alimentaire au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête est souvent évaluée dans les enquêtes sur la sécurité alimentaire. La fréquence et la diversité alimentaire étant liées aux quantités consommées. Cette approche a également été adoptée dans le cadre de la présente enquête rapide. Pris ensemble, les réfugiés et les populations hôtes ont davantage consommé des céréales et des tubercules (98,6% des ménages). Les groupes d'aliments les moins consommés sont les fruits (31,1%), le lait/produits laitiers 51,9%. L'analyse des données de consommation révèle qu'aussi bien les populations hôtes que les réfugiés qui cohabitent prennent actuellement les trois repas quotidiens comme en période normale. En revanche, s'agissant des villages autochtones loin des sites des réfugiés, le nombre moyen de repas quotidiens est réduit à deux contre 3 en période normale. Généralement pendant la période de soudure les ménages de ces localités prennent deux repas par jour, y compris les populations réfugiées.

11.3 Indice de richesse des ménages

L'indice de richesse est calculé sur la base des biens matériels possédés par les ménages au moment de l'enquête. Leur décompte et leur classification en fonction du statut migratoire a permis d'obtenir trois catégories de populations : les pauvres, les moyens et les plus nantis. Le Tableau N°6 nous montre que globalement, les ménages des populations réfugiées sont plus pauvres que les ménages des autochtones. Cette configuration des résultats pourrait d'une part se justifier par les différences

culturelles qui existent entre les deux groupes de populations. Les populations réfugiées sont majoritairement nomades habituées à de longs déplacements donc n'investissent pas assez sur le mobilier même lorsqu'elles comptent s'installer pour une longue durée.

Par ailleurs cette différence pourrait traduire d'autre part la différence économique entre les deux groupes sans toutefois dissiper la persistance de la pauvreté de façon générale. La pauvreté a marqué les populations (rurales) au cours de la décennie 2000. Entre 2001-2007, le taux de croissance du PIB est passé de 3% à 3,4%, croissance qui est insignifiante pour influencer de manière positive l'évolution des conditions de vie des ménages. Ainsi la pauvreté monétaire qui a reculé de 13 points entre 1996 et 2001, reste stable sur la période 2001-2007 (Incidence de pauvreté 40,2% à 39,9%). Le Cameroun a donc éprouvé des difficultés à tirer profit de la stabilité du cadre macroéconomique et des opportunités offertes pendant cette période, notamment les ressources engrangées suite à l'atteinte du point de décision et au point d'achèvement de l'initiative d'allègement de la dette publique des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE)³⁸.

Tableau 6 : Pourcentage des ménages selon l'indice de richesse et le statut migratoire

Terciles d'indice de richesse des ménages	Statut migratoire du ménage (%)		Ensemble
	Résident habituel	Réfugiés	
Pauvres	27,1	60,2	40,6
Moyens	23,1	30,6	26,1
Riche	49,8	9,2	33,3
Total%	100	100	100
Effectif	299	206	505

Source : Données de terrain ERSA Cameroun, Juillet 2010.

11.4 Provenance des aliments consommés

Différentes sources d'alimentation sont sollicitées par les ménages pour se procurer de la nourriture. Et leur analyse peut permettre de mettre en relief une forte dépendance des ménages par rapport au marché mais également la précarité de leurs sources d'approvisionnement en nourriture et de leur pouvoir d'achat. Globalement, l'analyse des sources des aliments consommés par les ménages montre que près de trois quart des aliments consommés par les ménages proviennent des achats. Il apparaît également que la dépendance par rapport aux marchés est beaucoup plus élevée pour les ménages avec une consommation alimentaire acceptable.

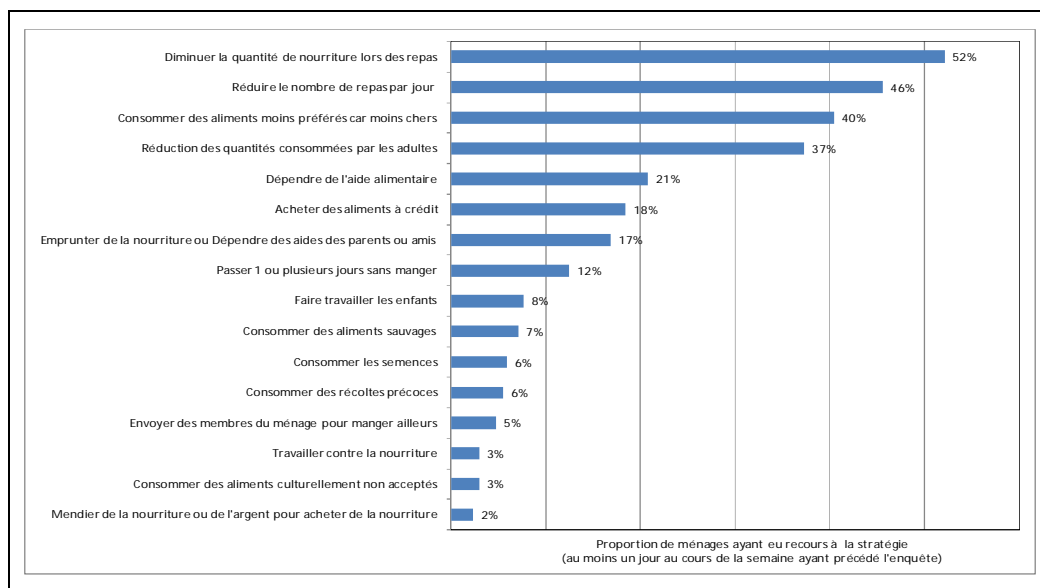
En d'autres termes, on peut suggérer qu'étant donné que l'accès aux marchés est fonction des ressources économiques, la capacité d'accès des ménages les plus pauvres est plutôt plus limitée. Par contre, une faible proportion des aliments consommés (17%) est tirée de la propre production du ménage. En réalité la plupart des ménages ruraux sont de petits agriculteurs ou éleveurs pauvres dont la production est essentiellement orientée vers la subsistance. Pour beaucoup d'agriculteurs pauvres, ces productions ne suffisent pas pour couvrir leurs besoins alimentaires sur toute l'année. De plus, ils ne disposent pas d'assez d'argent pour s'acheter à manger sur les marchés dont ils dépendent pour satisfaire leurs besoins alimentaires. La faible organisation des circuits commerciaux où ils auraient pu échanger leurs produits aggrave cette situation. L'examen des autres sources de provenance des aliments consommés au cours des 7 derniers jours montre qu'elles sont à la fois marginales et spécifiques aux groupes de ménages qui ont des niveaux de consommation les plus faibles. 3% des aliments consommés par les ménages avec une consommation alimentaire pauvre proviennent des dons.

³⁸ INS, Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 3), 2007, p 17.

11.5 Stratégie de survie

Pour faire face à des difficultés alimentaires, les ménages développent des stratégies. La diminution de la quantité de nourriture lors des repas a été la stratégie prédominante. Elle a été utilisée par 52% de ménages (Graphique N°5). Presque la même proportion (46%) des ménages a réduit le nombre de repas quotidien et deux ménages sur cinq (40%) ont consommé des aliments moins préférés car moins chers. Seulement un ménage sur cinq a acheté des aliments à crédit (18%) ou emprunté de la nourriture (17%). Outre le fait que 12% des ménages ont passé une ou plusieurs nuits sans manger au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête, ces résultats démontrent que les réseaux de solidarité sont encore actifs dans les deux régions. Car en cas de manque de nourriture, environ 9/10^e des ménages trouvent des solutions palliatives. L'intégration réussie des réfugiés centrafricains en est une preuve.

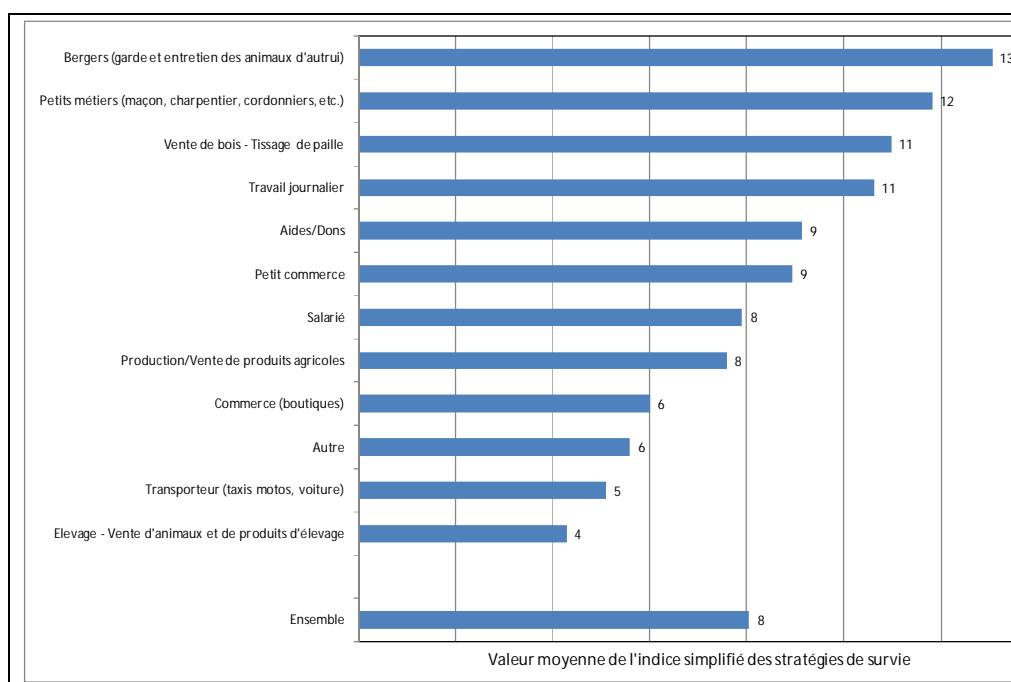
Graphique 5 : Stratégies de survie adoptées par les ménages pour se procurer de la nourriture



11.6 Indice des stratégies simplifié

Le graphique ci-dessous donne distribution de l'indice de stratégie moyen selon les groupes de moyens de subsistance et permet de formuler plusieurs observations. La valeur de l'indice est plus élevée dans les groupes de moyen de subsistance suivants : Bergers, Artisans, Travailleurs journaliers.

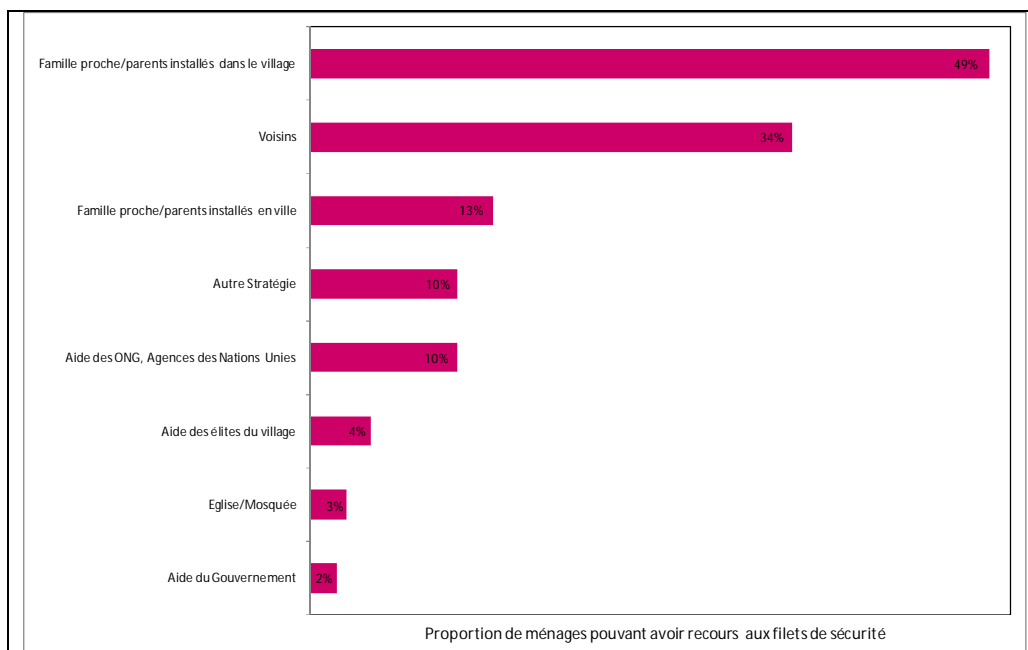
Graphique 6 : Indice des stratégies de survie simplifié selon les groupes de moyens de subsistance



11.7 Recours des ménages aux filets de sécurité pour satisfaire les besoins alimentaires

Lorsque des ménages ne disposent pas de nourriture pour s'alimenter, un ménage sur deux sollicite les membres proches de la famille du village (49%) et trois ménages sur sept comptent sur la générosité du voisinage (34%).

Graphique 7: Filets de sécurité sur lesquels les ménages peuvent compter.



12 Chocs ayant affecté les ménages

Près de trois chefs de ménages sur cinq (59,0%) ont affirmé avoir subi un choc ou rencontré des difficultés au cours des 12 derniers mois. Les cas de maladie grave ou de décès d'un membre du ménage sont les principaux chocs qui ont été cités en priorité par les ménages enquêtés. En troisième position viennent des difficultés non spécifiées (15,5%). Mais un chef de ménage sur onze (9,0%) et un chef de ménage sur quatorze (7,2%) ont respectivement évoqué la destruction des cultures par les animaux et l'inflation de prix des produits de première nécessité comme principales difficultés ayant affecté leur niveau de vie au cours des 12 derniers.

Le choc subi ou la difficulté rencontrée par le ménage, au cours des 12 derniers mois, s'est traduit par une baisse : a) des revenus (60%) ; b) des actifs/biens (18%) ; c) à la fois des revenus ainsi que des actifs/biens (11%). Ce qui a eu pour effet de réduire la capacité productive de la plupart (80%) des ménages à produire/acheter de la nourriture. A noter que le choc subi ou la difficulté rencontrée par le ménage n'a pas eu de conséquence chez environ 12% des ménages.

A la suite de ces chocs subis ou difficultés rencontrés, dans 55% des cas, le ménage n'a pas du tout pu récupérer et se relever. Tandis que dans 34% des cas, la récupération a été partielle. A noter que, cette récupération a été totale dans seulement 11% des cas.

13 Causes et facteurs sous-jacents/potentiels de l'insécurité alimentaire ou de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire

Malgré ses atouts naturels, géographiques, la production alimentaire du Cameroun ne couvre pas la totalité des besoins des populations. Car la croissance de la production vivrière reste faible par rapport au taux de croissance démographique. Ainsi l'accès aux ressources alimentaires disponibles est

étroitement lié à certains facteurs sociodémographiques et socioéconomiques lesquels permettent de définir le profil des ménages en insécurité alimentaire des deux régions investiguées.

13.1 Facteurs sociodémographiques

L'analyse indique qu'il y a une différence statistiquement significatif ($p < 0.01$) de la distribution des classes de consommation alimentaire en fonction :

a) *de l'âge du chef de ménage* : la probabilité qu'un ménage ait une consommation alimentaire faible ou limite est plus élevée à mesure que celui qui le dirige (chef de ménage) prend de l'âge. Cela dépend de la taille du ménage et du nombre d'actifs qui soutiennent le chef ménage socialement. En vieillissant, le chef de ménage voit sa capacité/force de travail diminuer. Ce qui peut contribuer à faire baisser le nombre/niveau des

Tableau 7: Distribution de la prévalence des classes de consommation alimentaire selon la tranche d'âge des chefs de ménages

Tranche d'âge du chef de ménage	Classes de consommation alimentaire (%)			Total
	Faible	Limite	Acceptable	
0 – 45 ans	5,2	15,3	79,5	100
46 – 65 ans	9,4	15,0	75,6	100
66 ans et +	9,4	28,3	62,3	100
Total	7,2	16,6	76,2	100
Effectif	36	83	382	501

Source : Données de terrain ERSA Cameroun, Juillet 2010.

sources de revenus, réduire le pouvoir d'achat du ménage et ainsi limiter son accès aux aliments. Plus le chef de ménage est âgé, moins il s'investit dans des activités génératrices de revenus pénibles et moins la famille dispose de ressources pour se procurer de la nourriture. Une fois le troisième âge atteint, il devient impossible de cultiver de grands espaces ou d'amener le bétail en pâturage assez loin sur une longue distance.

Tableau 8 : Distribution de la prévalence des classes de consommation alimentaire selon le statut migratoire du ménage

Statut migratoire	Classes de consommation alimentaire (%)			Total
	Faible	Limite	Acceptable	
Résident habituel	5,7	13,0	81,3	100
Réfugié	9,2	22,8	68,0	100
Total	7,1	17,0	75,9	100
Effectif	36	86	383	505

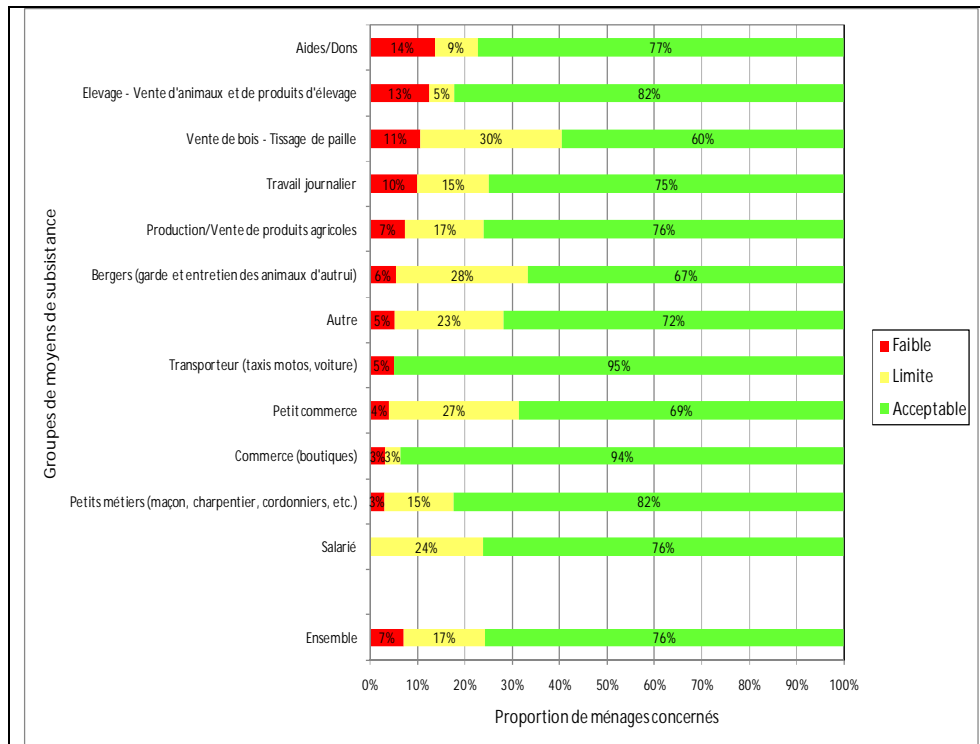
Source : Données de terrain ERSA Cameroun, Juillet 2010.

b) *du statut migratoire du ménage* : la probabilité qu'un ménage ait une consommation alimentaire faible ou limite est plus élevée chez les ménages de réfugiés comparativement aux ménages autochtones (résident habituel). En somme, des différences ont été constatées dans la distribution de la prévalence des classes de consommation alimentaire selon le sexe du chef de ménage, son ethnie, son niveau d'éducation ainsi que la composition démographique du ménage (taille, proportion de personnes handicapées ou de malades chroniques). Mais, celles-ci ne se sont pas révélées statistiquement significatives.

13.2 Facteurs socioéconomiques

L'analyse indique qu'il y a une différence statistiquement significatif ($p < 0.01$) de la distribution des classes de consommation alimentaire en fonction :

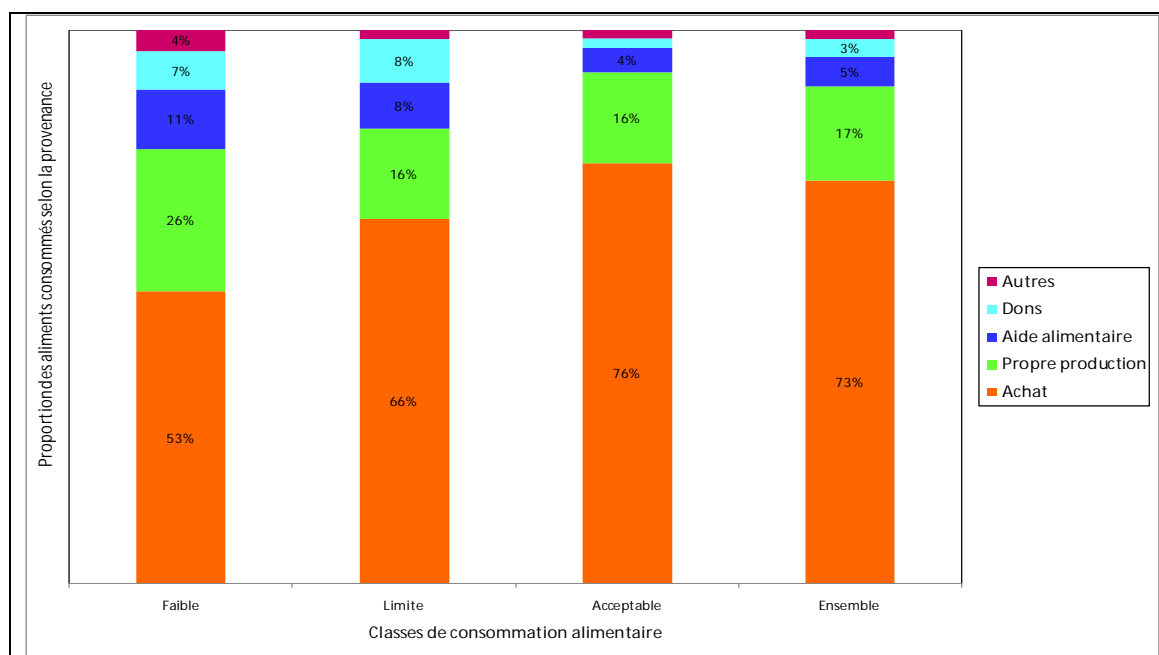
Graphique 8: Distribution des classes de consommation alimentaire selon les groupes de moyens de subsistance



c) *des groupes de moyens de subsistance des ménages* : la proportion de ménages ayant une consommation alimentaire faible est plus élevée parmi ceux qui vivent des aides/dons, de l'élevage (vente d'animaux et de produits d'élevage), de la vente de bois ou du tissage de paille ainsi que ceux sans activités spécifiées (autres). Tandis que la proportion de ménages ayant une consommation alimentaire limite est plus élevée parmi ceux qui vivent de la vente de bois ou du tissage de paille, de la garde et entretien des animaux d'autrui (bergers), du petit commerce, du salariat journalier ainsi que ceux sans activités spécifiées (autres).

d) *des terciles d'indice de richesse des ménages* : la proportion de ménages ayant une consommation alimentaire faible ou limite est plus élevée chez les ménages du tercile des pauvres et elle diminue à mesure qu'augmente la richesse.

Graphique 9 : Classes de consommation alimentaire et provenance des aliments consommés



e) **de la provenance des aliments consommés** : la proportion d'aliments consommés issus de la production domestique ou des aides/dons est plus importante chez les ménages ayant une consommation alimentaire faible et diminue au fur et à mesure que s'améliore la qualité de la consommation alimentaire.

Par ailleurs, l'évolution de l'indice national des prix à la consommation finale des ménages a une incidence certaine sur le pouvoir d'achat. Un accroissement du niveau de cet indice indique un renchérissement des prix des biens et services destinés à la consommation des ménages et par conséquent une diminution du pouvoir d'achat de ces derniers. Evidemment, l'impact sur les différents groupes socio-économiques n'est pas uniforme. Cet impact est non seulement lié à la source de l'inflation, c'est-à-dire les produits qui ont provoqué la hausse de prix, mais aussi à la structure de consommation de chaque ménage. Ainsi, le Cameroun a connu au cours des 7 dernières années un niveau d'inflation élevé, on peut craindre que l'augmentation régulière et continue du niveau général des prix se traduise par une érosion conséquente du pouvoir d'achat des plus démunis, alors que les politiques mises en place visent à le relever substantiellement.

f) **des revenus ainsi que des dépenses** : A titre indicatif, les revenus et dépenses mensuelles per capita des ménages ayant une consommation alimentaire faible varie entre 1.500 et 3.000 francs CFA. Tandis que cette fourchette est comprise entre 3.000 et 6.000 francs CFA pour les ménages ayant une consommation alimentaire limite ; et, entre 7.000 et 11.000 francs CFA pour ceux ayant une consommation acceptable. Dans les deux régions, il y a peu de marchés; limitant ainsi les possibilités de ravitaillement en produits vivriers et manufacturés.

Concernant la part des dépenses consacrée à l'achat de la nourriture, elle est de 52% pour les ménages ayant une consommation alimentaire faible et de 58% pour ceux ayant une consommation alimentaire limite ou acceptable. Le fait que la part des dépenses alimentaires des ménages ayant une consommation alimentaire faible soit moins importante que celle des ménages des autres classes de consommation alimentaire peut s'expliquer probablement par la non prise en compte de la

consommation des aliments issus de la propre production des ménages ainsi que des aides/dons qu'ils ont pu recevoir.

g) **des possibilités d'accès au crédit** : l'accès au crédit semble favoriser l'amélioration de la qualité de la consommation alimentaire des ménages enquêtés. Car, si la somme empruntée au cours des 12 derniers mois a généralement été comprise entre 40.000 et 100.000 francs CFA, elle a servi : à acheter de la nourriture (39%), à faire face à des frais de santé (22%), à acheter des biens domestiques (11%), à payer des frais de scolarité (5%) ou à créer des activités génératrices de revenus (5%).

Tableau 9: Distribution de la prévalence des classes de consommation alimentaire selon la pratique ou non de l'élevage

Pratique de l'élevage	Classes de consommation alimentaire			Total
	Faible	Limite	Acceptable	
Non	8,2	21,4	70,4	100
Oui	3,5	11,4	85,1	100
Total	6,3	17,3	76,4	100
Effectif	31	86	379	496

Source: Données terrain ERS A, Cameroun Juillet 2010

h) **de la pratique de l'élevage** : Le nombre d'unité de bétail tropical (UBT) possédé varie de 0.3 – 0.4, pour les ménages ayant une consommation alimentaire faible ou limite, à près de 2, pour les ménages ayant une consommation alimentaire acceptable. Si le bétail n'alimente pas les repas en situation difficile, les revenus tirés de la vente du bétail donnent la possibilité aux ménages de se procurer par l'achat les denrées alimentaires dont ils ont besoin. Il faut noter que particulièrement à

l'Est, trois facteurs affectent la production pastorale : la médiocrité voire l'inaccessibilité en soins et produits vétérinaires (vaccins, antibiotiques, anti parasites), la pratique de l'élevage extensif et la faible réceptivité aux innovations, les rapports difficiles avec les services d'encadrement de l'Etat.

14 Facteurs susceptibles d'influencer la production agricole et l'autosuffisance au cours des prochains mois

Les causes de l'insécurité alimentaire dans l'Adamaoua et à l'Est sont variées et peuvent être regroupées en deux catégories : les facteurs structurels et les facteurs conjoncturels.

14.1 Facteurs structurels

- * *La pauvreté*
- * *Le faible financement des projets et programmes de promotion des filières agropastorales*
- * *La non modernisation du secteur agricole*
- * *L'absence de promotion des techniques de transformation et de conservation des produits agricoles*
- * *La désorganisation des filières de rente*
- * *Le manque ou l'insuffisance des infrastructures agricoles et routières*
- * *La restriction de l'accès à la terre*
- * *La non disponibilité des intrants agricoles*
- * *Le manque d'organisation des circuits commerciaux du vivrier*
- * *L'accès limité à l'eau potable*
- * *L'accès limité aux soins médicaux de qualité*

Les activités agropastorales constituent le socle des moyens de subsistance les plus pratiquées dans les deux régions. Les réfugiés Peulhs ou Bororo s'investissent davantage dans l'élevage (bovins, ovins, caprins, volaille, ...), tandis que l'agriculture est pratiquée par les autochtones en majorité Gbaya (manioc, maïs, igname, haricot, l'arachide,). Certains membres des deux communautés mènent des activités commerciales ou artisanales pour satisfaire leurs besoins alimentaires comme il a été dit plus haut. Cependant, le rendement de ces activités économiques n'est pas optimal à cause du manque d'appui au respect des itinéraires techniques agropastorales, de la non disponibilité des fonds de

démarrage des activités génératrices de revenus, du dysfonctionnement des ouvrages de communication et de la déconnection des marchés locaux et régionaux. L'agriculture de subsistance prédomine au détriment d'une agriculture extensive et intensive. De même le petit élevage prend le pas sur une véritable industrie animale qui aurait pu couvrir tous les besoins en protéines animales et en dérivés d'animaux.

Les communautés visitées connaissent d'autres difficultés qui limitent leur autosuffisance alimentaire : les épizooties, la non disponibilité des semences améliorées, la non disponibilité des engrais/intrants/outils agricoles appropriés, l'attaque des cultures par des prédateurs, la non maîtrise des techniques de conservation et de stockage des denrées, l'absence de débouchés pour les productions agropastorales surtout en saison des pluies, le faible approvisionnement des marchés locaux en produits de première nécessité, l'absence de moulins et la pénurie d'énergies pour la transformation des produits agricoles. La décapitalisation accélérée du cheptel ne favoriserait pas la relance de production pastorale sans une mise en place de dispositif efficace. De même les droits de passage de transhumances parfois un peu élevés, affectent le pouvoir d'achat des éleveurs. Les opportunités d'emploi salarial sont très limitées dans les deux régions concernées d'où l'augmentation du taux de chômage et du sous emploi.

La précarité voir l'absence des infrastructures de télécommunication est un facteur qui limite les échanges d'informations entre les zones de production et les marchés potentiels. La collecte voir le contrôle des prix est ainsi rendue difficile. En 2007, à l'Est on dénombrait pour cent (100) habitants 0,1 ligne téléphonique, 23,7 abonnés au téléphone portable et 1,3 ordinateur personnel. Ce qui le met totalement en marge des dynamiques commerciales actuelles.

14.2 Facteurs conjoncturels

** Les conflits agropastoraux*

** L'afflux continu des réfugiés centrafricains*

** Les pesanteurs socioculturelles*

** Les pénuries alimentaires dans les zones urbaines et dans les pays limitrophes*

** L'inflation incontrôlée sur les denrées alimentaires*

** La crise économique et financière mondiale qui affecte la mise en œuvre des programmes de promotion agricole*

Si les régions qui font l'objet de l'étude s'adonnent principalement à l'élevage et à l'agriculture, l'absence de délimitation entre zone pastorale et zone agricole a été à l'origine de conflits dû au fait que les animaux, à la recherche de pâturage, dévastent les champs. L'arrivée des réfugiés avec leurs troupeaux a exacerbé cette situation.

A cause de l'instabilité persistante dans leur pays d'origine, le flux d'arrivée des réfugiés continue surtout dans les sites frontaliers. Il conviendrait d'identifier l'intensité et les motifs de cet afflux car il pourrait aussi s'agir de migrants économiques qui viendraient accroître les problèmes d'autosuffisance alimentaire dans les deux régions.

Les producteurs agropastoraux sont peu organisés en groupements ; ils n'utilisent pas des instruments de mesures standardisés et échappent ainsi aux services de normalisation. Le baromètre de la relation de l'offre et de la demande que constitue le prix est extrêmement volubile. Seule la plus-value est recherchée par le vendeur au détriment de l'acheteur.

Les commerçants des pays limitrophes (Nigéria, Tchad, RCA, Congo, Gabon, Guinée) viennent s'approvisionner dans les deux régions contribuant ainsi à une hausse des prix incontrôlée et à un affaiblissement des disponibilités locales. Ce phénomène est doublé par la spéculation créée par les commerçants nationaux lorsque ceux-ci achètent toutes les productions locales, les stockent et créent une pénurie artificielle. Il faut noter que l'arrivée des réfugiés dans les deux régions Adamaoua et Est a entraîné l'amélioration de quelques infrastructures de base grâce aux pouvoirs publics camerounais avec l'appui de la communauté internationale : réfection des écoles, centres de santé et voies de

communication, appui au développement local, etc. Toutefois, depuis le début de l'assistance aux réfugiés, des accrochages entre cette communauté et celle des locaux ont été désamorçés. Les résidents habituels estiment que les réfugiés sont privilégiés dans la résolution des problèmes relatifs au vécu quotidien. La tension paraît latente dans certains sites. Il serait par conséquent utile de préparer les deux communautés à renforcer leur cohabitation et l'entraide qui a toujours prévalu.

15 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

15.1 Conclusions

Cette étude a permis d'effectuer une photographie actualisée de la situation de la sécurité alimentaire dans les régions de l'Adamaoua et à l'Est du Cameroun qui ont accueilli des réfugiés centrafricains. La situation décrite dans ce rapport ne saurait être permanente. Elle est évolutive en fonction des effets directs des différents facteurs énumérés. Dans l'impossibilité de mettre en place un dispositif observatoire capable de cerner l'évolution de la situation dans ces régions, l'étude révèle que l'insécurité alimentaire touche globalement environ un ménage sur quatre (24,1%). Dans les deux régions, 9,2% des ménages réfugiés et 5,7% des ménages hôtes ont une consommation alimentaire faible. Une proportion relativement élevée des ménages a une consommation alimentaire limitée (respectivement réfugiés=22,8% et autochtones=13,0%)

Selon les résultats de l'analyse, l'insécurité alimentaire sévère touche environ 7,1% des ménages enquêtés dans les deux régions. Le taux d'insécurité alimentaire sévère dans la région de l'Adamaoua est de 10,4% contre 3,9% dans la région de l'Est. Les ménages les plus touchés par l'insécurité alimentaire sont les agriculteurs et les éleveurs³⁹. Le profil socio économique montre que les ménages en insécurité alimentaire modérée voire sévère sont les ménages agro pasteurs pauvres qui vivent de la vente du petit bétail (vente d'animaux et de produits d'élevage), de la vente de bois ou du tissage de paille ainsi que ceux sans activités spécifiées (autres).

Selon le profil sociodémographique, les ménages les plus exposés à l'insécurité alimentaire sont ceux dirigés par des personnes âgées sans soutien social des actifs du ménage. Les ménages de réfugiés ont une probabilité plus élevée d'avoir une consommation alimentaire faible ou limite par rapport aux ménages des autochtones.

Face aux besoins alimentaires, ces ménages recourent à des stratégies d'adaptation qui, à la longue auront des effets néfastes sur leur capacité future à faire face à leurs besoins alimentaires et à résister aux chocs. Cette situation est la résultante d'un certain nombre de facteurs tant structurels que conjoncturels.

La dégradation générale des conditions de vie due au retard accusé dans la promotion de certaines filières socioéconomiques et l'enclavement des localités surtout en saison de pluies affectent le pouvoir d'achat des ménages et leur capacité à se procurer des vivres sur le marché. Les disponibilités alimentaires sont réduites dans les deux régions du fait de la réalisation limitée des programmes de promotion des filières agricoles. Le faible rendement des activités agropastorales est aussi dans une certaine mesure lié à l'absence d'accompagnement des producteurs pour le respect des itinéraires techniques.

En raison des crises financière, économique et alimentaire qui ont touché le monde entier ces dernières années, plusieurs secteurs de l'économie ont subi un déclin important et les moyens limités de l'état n'ont pas permis d'investir dans les secteurs sociaux clés tels que la santé et l'éducation. Cette

³⁹ Cette conclusion est en conformité avec celle de ECAM 3 en 2007 qui stipule que à la page 18 du rapport que « ... le groupe de population le plus frappé par une pauvreté plus importante [en 2007] qu'en 2001 est celui des exploitants agricoles, le plus important en termes d'effectifs ... L'aggravation de la pauvreté en milieu rural est en cohérence avec le fait qu'elle augmente pour les ménages d'exploitants agricoles ».

situation n'est pas propice au renforcement des moyens de subsistance des populations vivant des activités agropastorales. Dans ce contexte les interventions doivent être articulées de manière cohérente afin de répondre à la fois aux besoins alimentaires dans le court et moyen terme.

Après plusieurs années d'intervention d'urgence au profit des réfugiés et des populations locales, il serait plus pertinent de poursuivre l'assistance sous l'approche de redressement voire, d'une approche développementaliste qui favorise davantage l'insertion socio-économique des réfugiés dans la communauté. L'aide apportée aux réfugiés est à réformer. Le faible niveau d'instruction et de formation professionnelle des chefs de ménages interviewés laisse croire qu'un renforcement des capacités est indispensable pour améliorer leurs connaissances pratiques. Face au dénuement des réfugiés, une assistance sous forme de « Vivres contre formation » pourrait renforcer leur rétention et leur assiduité durant les sessions de renforcement des capacités.

L'approche « Vivres contre travail » est envisageable dans certaines zones. Elle est utile notamment dans les zones inaccessibles avec de faible disponibilité alimentaire sur le marché. L'accès à la terre est un déterminant pour toute activité agropastorale. Il ressort des données collectées que les surfaces réduites cultivées sont étroitement liées à un accès difficile à la terre ou à une difficulté de reconversion des populations d'une branche d'activité économique à l'agriculture. Une réforme foncière qui réorganise la politique de distribution des terres en faveur de la population et qui facilite l'accès à la terre pour les activités agricoles et pastorales serait un appui favorable pour la production.

Une intervention synergique impliquant plusieurs partenaires qui apporteront des intrants non alimentaires permettrait aux populations ciblées d'être motivées par des rations alimentaires lorsqu'ils s'investissent dans la fertilisation des sols, la récupération des sols dégradés, la construction/aménagement des puits, des digues et diguettes. Il avait déjà été envisagé au cours des évaluations précédentes la tenue d'une table ronde de clarification des rôles car à côté du gouvernement sont actifs divers partenaires (HCR, PNUD, FAQ, PAM, FICR, IRD, PU). Cette recommandation demeure actuelle. Ladite table ronde permettrait de définir les apports et les champs d'intervention des uns et des autres sur la mise en œuvre de la matrice des recommandations figurant en annexe 1.

Différentes formes d'assistance spécifiques sont donc envisageables en fonction des cibles.

15.2 Recommandations

15.2.1 Recommandations pour les populations réfugiés

Pour l'aide alimentaire :

- * Développer l'approche « Vivres contre formation »
- * Promouvoir des activités génératrices de revenus (tissage paille, transformation des produits alimentaires et des dérivés de l'élevage, etc)
- * Développer l'approche « Vivres contre travail »

Pour les activités agropastorales :

- * Faciliter l'accès à la terre et mieux organiser la gestion du patrimoine foncier
- * Apporter un appui direct à la production agropastorale (apport/appui en semences améliorées, petit outillage agricole, engrais, pesticides et compléments alimentaires, la fourniture du matériel de production, recapitalisation du cheptel, etc)
- * Cibler comme culture/élevage : maïs, manioc, arachide, volaille, ruminants (chèvres, moutons, bœufs, etc)
- * Cerner l'afflux des nouvelles arrivées de réfugiés

15.2.2 Recommandations pour les populations hôtes

Développer des activités génératrices de revenus en vue d'augmenter le pouvoir d'achat des populations fait partie des approches micro économiques efficaces qui tiennent compte des réalités endogènes et des capacités des cibles appuyées. Vu le rôle clé que jouent les femmes et les jeunes sur

le plan économique, développer le micro crédit en faveur de ces cibles afin qu'elles mènent des activités rémunérées de leur choix permettra d'améliorer les conditions de vie d'une manière générale dans les régions concernées. Informer et sensibiliser les populations sur les itinéraires et les espaces de pâturage permettra d'éviter les conflits entre agriculteurs et éleveurs et la destruction des champs par les animaux. Identifier et nouer des partenariats avec les structures d'accompagnement des deux communautés qui sont actives au niveau local avant d'initier toutes activités est une approche plus efficiente et recommandée. En fonction des localités, il s'agit notamment de : délégués régionaux du MINADER, ACEFA, démembrements du Conseil National de Jeunes, IMC, Première Urgence, Projet Tubercules et Racines. En outre, il ressort des données collectées que le phénomène de mariage précoce persiste dans les deux régions. Il conviendrait de :

- * Faciliter l'accès au crédit aux femmes et aux jeunes
- * Faciliter l'accès au foncier et mieux organiser la gestion du patrimoine foncier
- * Apporter un appui direct à la production agropastorale (apport/appui en semences améliorées, petit outillage agricole, engrais, pesticides et compléments alimentaires, la fourniture du matériel de production, etc)
- * Cibler comme culture/élevage : maïs, arachide, manioc, volaille, ruminants (chèvres, moutons, bœufs, etc)
- * Renforcer la sensibilisation des communautés par les élites locales et les autorités religieuses

15.2.3 Recommandation couvrant les groupes réfugiés et populations hôtes

Des entretiens de groupes, il ressort que les centres de santé sont sous équipés et caractérisés par des dysfonctionnements qui limitent leur fréquentation laissant place à une forte morbidité au sein de la population surtout en saison des pluies. Il en est de même des écoles dont l'aspect physique peu attrayant démotive certains parents à y inscrire leurs enfants. Il est fortement envisageable de :

- * Recenser les travailleurs agropastoraux
- * Impliquer les autorités des ministères en charge des activités agropastorales pour toute initiative
- * Poursuivre l'équipement des centres de santé et le renforcement en ressources humaines
- * Poursuivre l'équipement des structures socio éducatives/écoles et le renforcement en ressources humaines
- * Initier des mesures incitatives afin de limiter la mobilité professionnelle des ressources humaines formées
- * Aménager/Reprofilier les pistes de desserte rurale avant et après la saison des pluies
- * Prévenir les situations conflictuelles entre réfugiés et populations hôtes
- * Apporter de l'assistance aux groupes vulnérables

15.2.4 Suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle

Des chocs liés à une forte mortalité et morbidité, à l'insécurité qui a régné à un moment donné et à la hausse des prix des denrées alimentaires ont contribué à aggraver la pauvreté et accentuer les problèmes alimentaires en particulier au nord du pays et dans les deux régions. En outre, cette situation est exacerbée par les besoins alimentaires d'autres régions du pays et même des pays voisins. Or, le Cameroun ne dispose pas d'une cartographie globale actualisée de la sécurité alimentaire ; la plus récente datant de 2007. Il serait par conséquent pertinent de conduire une **analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité avec un volet nutrition** sur l'ensemble du pays pour mieux formuler la réponse et la stratégie d'ensemble. Une telle évaluation permettrait de mieux comprendre les causes de l'insécurité alimentaire et d'aboutir à une orientation ciblée des interventions alimentaires et nutritionnelles. Elle pourrait être suivie par la mise en place d'un dispositif de suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle dans les zones les plus vulnérables.

Références bibliographiques

MINSANTE, UNICEF, Enquête Démographique et de Santé du Cameroun, 2004.

MINSATE, Stratégie sectorielle de la Santé, 2002.

MINEPAT, PNUD, Etudes socio-économiques régionales au Cameroun, Province de l'Adamaoua, 2000.

MINEPAT, PNUD, Etudes socio-économiques régionales au Cameroun, Province de l'Est, 2000.

MINEPAT, Cameroun vision 2035,

Premier Ministère, Décret portant organisation du cadre institutionnel d'exécution de Programme National de Sécurité alimentaire (PNSA), 2009.

MINEPAT, Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), 2009.

PAM, Analyse globale de la Sécurité alimentaire et de la Vulnérabilité (CFSVA) 2007, Yaoundé.

INS, « La population du Cameroun en 2010 » Rapport du Troisième RGPH Cameroun 2010.

INS, Etat et structures de la population. Indicateurs démographiques. Données nationales, 2010.

PNUD, MINEPAT, INS, Rapport de progrès des objectifs du millénaire. Région de l'Est, Yaoundé.

INS (2002), Conditions de Vie des Populations et Profil de Pauvreté au Cameroun En 2001, Deuxième Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM II, 2001) ; résultats, Yaoundé, 2002.

MINEPAT, Impact de la crise financière sur l'économie camerounaise (Réévaluation à fin Juin 2009), 2009.

INS, Inflation et pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2008, Note d'étude, 2008

PNUD, MINEPAT, INS, Rapport de progrès des objectifs du millénaire. Région de l'Est, Yaoundé.

PNUD, MINEPAT, INS, Rapport de progrès des objectifs du millénaire. Région de l'Adamaoua, Yaoundé.

INS, UNICEF, Troisième Enquête Multiple Indicators Cluster Survey (MICS-3), Suivi de la situation des enfants et des femmes, 2006.

PAM, Evaluation décentralisée de l'EMOP 107350 « Assistance alimentaire aux réfugiés centrafricains et Tchadiens au Cameroun ».

GIC ADER, Plan de développement LAGDO, Période 2007-2011.

CEMAC, CEMAC 2025 : Vers une économie régionale intégrée et émergente. Programme Economique Régional 2010-2015. Volume 1 : Rapport final, 2009.

Gouvernement Cameroun, FAO, Programme national de sécurité alimentaire (PNSA) 2008-2015, 2007.

UNICEF, IRD, UNHCR, MINSANTE, CARITAS, Résultats finaux de l'enquête de santé, de nutrition et de mortalité concernant les populations réfugiés centrafricains. Régions de l'Est et de l'Adamaoua du Cameroun, 2008.

MINEPAT, Rapport de mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural. Exercice 2009, 2010.

MINADER, Stratégie de développement du secteur rural (SDSR), Synthèse du volet Agriculture et développement rural, 2006.

MINEPAT, PNUD, Rapport national sur le développement humain 2008-2009, Le défi de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, 2010.

Christian Seignobos, L'affaire Mbororo. Réfugiés de la RCA au Cameroun, Yaoundé, IRD, 68 p.

Annexes

Annexe 1 :

Tableau 10 : Matrice des recommandations

Recommandations	Cibles	Actions	Nature et période	Intrants	RESPONSABLE Acteurs d'appui
Agriculture					
Apporter un appui direct à la production agricole	Population s hôtes /Réfugiés	<ul style="list-style-type: none"> -Identification des zones d'intervention et des produits à promouvoir -Recensement des agriculteurs -Identification des groupements à appuyer -Renforcement des capacités des producteurs -Accompagnement technique des producteurs sur le terrain -Signature des partenariats -Estimation des besoins : semences améliorées, du petit outillage agricole, des engrais, des pesticides -Achat/Stockage/Distribution des semences améliorées, du petit outillage agricole, des engrais, des pesticides -Renforcement de la sensibilisation des communautés par les élites locales et les autorités religieuses sur la promotion de l'autosuffisance alimentaire 	Continu (Dès 1 ^{er} trimestre 2011)	<ul style="list-style-type: none"> -Carte agroécologique -Liste/profil des groupements -Liste des besoins -Intrants agricoles -Ressources humaines 	MINADER/Différents projets et programmes FAO, IRD, Première Urgence, ONGs
Elevage					
Apporter un appui direct au petit élevage	Population s hôtes /Réfugiés	<ul style="list-style-type: none"> -Identification des zones d'intervention - Recensement/Identification des éleveurs/ménages à appuyer -Renforcement des capacités des producteurs -Accompagnement technique des producteurs sur le terrain -Signature des partenariats -Estimation des besoins -Achat/Stockage/Mise à disposition -Renforcement de la sensibilisation des communautés par les élites locales et les autorités religieuses sur la promotion de l'autosuffisance alimentaire -Aménagement des pâturages et construction des bains d'éthique -Construction des puits pastoraux 	Continu (Dès 1 ^{er} trimestre 2011)	<ul style="list-style-type: none"> -Carte agroécologique -Liste/profil des groupements -Liste des besoins -Intrants divers -Matériel de travail -Ressources humaines 	MINEPIA FAO, IRD, Première Urgence, ONGs
Aide alimentaire					
Promouvoir l'approche « Vivres contre formation »	Réfugiés	<ul style="list-style-type: none"> -Identification des groupes à former et des domaines de formation -Identification des structures/personnes ressources ayant des capacités pour le renforcement des capacités -Signature des partenariats -Elaboration des modules de formation -Estimation des besoins prioritaires -Organisation des sessions de formation, d'accompagnement technique et de suivi -Distribution des rations complémentaires durant la période de formation 	Ponctuel (1 ^{er} trimestre 2011)	<ul style="list-style-type: none"> -Carte agroécologique -Liste des besoins -Liste des intrants -Listes/ profil des bénéficiaires -Matériel de formation -Vivres & non vivres -Outils de suivi 	PAM/HCR/FAO, MINADER/Délégués régionaux/Différents projets agricoles ONGs (FICR, IMC, ...)

Recommandations	Cibles	Actions	Nature et période	Intrants	RESPONSABLE Acteurs d'appui
Promouvoir l'approche « Vivres contre travail »	Réfugiés	-Identification des groupes bénéficiaires -Ciblage les cultures à promouvoir -Organisation de réunions avec les autorités locales pour une gestion rationnelle du patrimoine foncier -Signature des partenariats -Estimations des besoins prioritaires -Renforcement de la sensibilisation des communautés par les élites locales et les autorités religieuses sur la promotion de l'autosuffisance alimentaire -Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de suivi -Distribution des vivres en périodes de semi et de soudure	Ponctuel (2 ^e et 3 ^e trimestre 2011)	-Carte agroécologique -Listes des bénéficiaires -Intrants agricoles & pastoraux -Vivres & non vivres -Outils de suivi	PAM/HCR/FAO, ONGs (FICR, IMC, ...)
Santé					
Equiper les centres de santé et renforcer leurs ressources humaines	Toute la population	-Mise à jour de la liste des besoins -Elaboration et mise en œuvre des réformes (renforcement des CS en ressources humaines et matérielles)	Continu	-Ressources humaines et financières	MINSANTE/MINFI/MINEPAT UNICEF, OMS
Education					
Equiper les structures socio éducatives/écoles en matériel et renforcer les ressources humaines	Toute la population	-Mise à jour de la liste des besoins -Elaboration et mise en œuvre des réformes (renforcement des CS en ressources humaines et matérielles)	Continu	-Ressources humaines et financières	MINEDUB/MINFI/MINEPAT UNICEF, OMS, UNESCO
Protection					
Cerner l'afflux des nouvelles arrivées de réfugiés	Réfugiés	-Mettre à jour la cartographie des réfugiés -Renforcement des contrôles aux frontières	Ponctuel (4 ^e trimestre 2010)	-Ressources humaines -Matériel roulant -Matériel de travail	MINATD HCR, FICR
Prévenir les situations conflictuelles entre réfugiés et populations hôtes	Réfugiés	-Sensibilisation des communautés par les élites locales et les autorités religieuses -Maintenir un dialogue permanent entre les deux communautés	Continu	Ressources humaines	MINATD HCR
Apporter de l'assistance aux groupes vulnérables	Réfugiés	-Identification des bénéficiaires prioritaires -Signature des partenariats -Mise en œuvre de l'assistance et suivi	Continu	-Ressources humaines & financières -Vivres & non vivres -Matériel de travail	MINATD HCR, PAM, FICR, ONGs
Activités génératrices de revenus (AGR)					
Promouvoir l'artisanat, la transformation des produits agropastoraux (dérivés de l'élevage, tissage paille, ...)	Réfugiés	-Identification des groupes à former et des domaines de formation -Identifier les structures/personnes ressources ayant des capacités pour le renforcement des capacités -Elaborer les modules de formation -Signature des partenariats -Organisation des sessions de formation, l'accompagnement technique et le suivi -Achat et mise à disposition du petit matériel -Identification des débouchés des produits	Continu (1 ^{er} au 3 ^e trimestre 2011)	-Liste des activités -Matériel de travail -Matériel de formation	MINFI/ MINMEPESA /MINEPAT/MINADER HCR/FICR
Promouvoir le micro-crédit	Population s hôtes (femmes & jeunes)	-Elaboration des critères d'éligibilité -Identification des bénéficiaires -Attribution du crédit -Suivi des activités -Développement de l'épargne au niveau communautaire	Continu (1 ^{er} au 3 ^e trimestre 2011)	-liste des profil des bénéficiaires -Ressources financières	MINFI/MINMEPESA ONGs

Recommandations	Cibles	Actions	Nature et période	Intrants	RESPONSABLE Acteurs d'appui
Communication					
Aménager/Reprofilier les pistes de desserte rurale avant et après la saison des pluies	Toute la population	-Aménagement des pistes, ponts, ponceaux, drains	Ponctuel Sep-Oct 2010	-Engins -Ressources financières	<u>MINTRANSPORT/Communes</u> Partenaires au développement
Suivi & Evaluation					
Organiser une analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité	Toute la population	-Elaboration de la méthodologie et du budget détaillé -Recherche de financements -Signature des partenariats -Formation des enquêteurs -Collecte des données -Publication des résultats	Ponctuel (1 ^{er} trimestre 2011)	-Ressources humaines et financières -Matériel roulant -Matériel de travail	<u>MINSANTE/MINADER</u> PAM, FAO, UNICEF
Mettre en place d'un dispositif de suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle	Toute la population	Elaboration de la méthodologie et du budget détaillé -Recherche de financements -Signature des partenariats -Formation des agents de collecte -Collecte des données et interventions	Continu (Dès 3 ^e trimestre 2011)	-Ressources humaines et financières -Matériel roulant -Matériel de travail	<u>MINSANTE/MINADER</u> PAM, FAO, UNICEF

Annexe 2 : Termes de références de l'évaluation et cahier de charges du consultant international

I- Contexte et Justification

L'arrivée des premiers réfugiés centrafricains dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est du Cameroun date de 2005. Cet afflux de réfugiés s'est poursuivi jusqu'en 2008 et selon le dernier recensement effectué par le HCR en octobre 2009, ceux-ci sont estimés à 80711 personnes dispersées dans 73 sites sur une superficie d'environ 30 000 kilomètres carrés dans les deux régions. Ces réfugiés dès leur arrivée en terre camerounaise ont bénéficié de l'hospitalité des populations hôtes ainsi que d'une assistance multiforme dans une certaine mesure.

En effet, depuis juillet 2007, les réfugiés centrafricains sont assistés sur le plan alimentaire, sanitaire, nutritionnel et non alimentaire respectivement par le PAM, le HCR, l'UNICEF ainsi que d'autres partenaires au développement dans le cadre de l'EMOP 10735.0 qui prend fin au 31 juillet 2010.

Après l'évaluation initiale de février 2007 (JAM 1), d'autres évaluations ont été conduites (04 JAM, 01 PDM et 01 Evaluation décentralisée) : elles ont toutes mis en exergue d'une part, une relative amélioration des conditions de sécurité alimentaire de ces réfugiés qui sont tributaires particulièrement d'une plus grande régularité des distributions des vivres. D'autre part, la persistance des problèmes de reconversion ainsi que les difficultés de sédentarisation ont également été identifiés comme des contraintes majeures à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire de ces populations. C'est fort des constats susmentionnés que l'évaluation décentralisée de l'EMOP 10730.0 a recommandé la prorogation de l'assistance alimentaire jusqu'au 31 décembre 2010.

Les réfugiés centrafricains vivent pratiquement en communauté avec les populations hôtes dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est. Ces régions sont classées parmi les plus pauvres du pays après celles de l'Extrême-Nord et du Nord. A titre d'illustration, l'incidence de la pauvreté (ECAM 3 de 2007) est respectivement de 53 pour cent pour l'Adamaoua et 50,4 pour cent pour l'Est contre 65,9 pour cent pour l'Extrême-Nord et 63,7 pour cent pour le Nord. Parallèlement à cette pauvreté, on observe depuis 2001 dans ces deux régions non seulement une tendance exponentielle de la malnutrition chronique mais également, des taux de prévalence de VIH/SIDA (EDS III 2004), se situant au delà de la moyenne nationale (6,9 pour cent dans l'Adamaoua et 8,6 pour cent dans la région de l'Est).

Malheureusement, les différentes évaluations n'ont pas véritablement pris en compte la problématique des populations hôtes; elles se sont plutôt concentrées sur le groupe des réfugiés.

L'opération d'urgence s'achève au 31 juillet 2010 et le retour des réfugiés centrafricains dans leur pays n'est pas envisageable à court voire à moyen terme selon les avis recueillis auprès de cette population au cours des différentes enquêtes. Il faut donc mettre à profit la phase actuelle qui peut être considérée comme de transition pour réaliser (selon une recommandation de l'évaluation décentralisée), une étude qui analyserait la situation sociale, économique et agricole dans les deux régions.

Par ailleurs, suite à une recommandation de l'évaluation décentralisée de mars 2010, le Gouvernement sous le leadership du MINEPAT a entrepris d'engager pour la période post crise, des actions de développement plus soutenues dans la quasi-totalité des domaines socioéconomiques et impliquant aussi bien les réfugiés que les populations hôtes. Ce qui requiert des études et évaluations préalables.

C'est dans ce contexte et au regard de ce qui précède, qu'intervient la présente évaluation approfondie de la sécurité alimentaire qui permettrait (en sus de l'enquête SMART que l'UNICEF a planifié de conduire en juin 2010), de disposer des informations et des données susceptibles de guider les décideurs et donateurs dans l'amélioration des conditions de vie des ménages dans les régions de l'Est

et de l'Adamaoua, en proposant des axes d'interventions ou projets/programmes pertinents en faveur des deux communautés (populations hôtes et réfugiés).

II- Objectifs

L'objectif général de cette étude est d'avoir une compréhension globale et approfondie de la situation de la sécurité alimentaire dans les régions occupées par les réfugiés centrafricains au Cameroun et formuler une stratégie d'intervention dans le court et moyen terme.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Identifier et classier les groupes socio-économiques au sein des deux communautés qui utilisent différents moyens d'existence et stratégies de résilience ; définir leurs caractéristiques et évaluer leurs effectifs ;
- Déterminer la mesure dans laquelle les ménages de chaque groupe socio-économique dans les deux communautés peuvent satisfaire leurs propres besoins alimentaires de manière durable, tout en répondant à leurs besoins de base et sans recourir à des stratégies illégales ou antisociales qui les exposeraient éventuellement à des risques personnels ou qui mineraient leur propre sécurité alimentaire à long terme ;
- Identifier les facteurs légaux, physiques, économiques, sociaux, culturels et saisonniers susceptibles de faciliter ou restreindre la capacité des deux communautés à devenir plus autosuffisants ;
- Identifier les possibilités qui existent ou pourraient exister dans les ménages ou différents groupes socio-économiques pour accroître leur niveau d'autosuffisance, et les limites de ces possibilités ;
- Déterminer dans chaque communauté et groupe socio-économique, la consommation réelle des ménages en termes de ressources propres disponibles ;
- Déterminer les effets probables sur les deux communautés et les différents groupes socio-économiques, des contraintes liées à l'accès à certains facteurs de production, infrastructures et services ;
- Déterminer les capacités qu'ont les différents groupes socio-économiques d'exploiter les possibilités existantes, évaluer dans quelle mesure l'autosuffisance pourrait être accrue et comment cette augmentation pourrait être réalisée ;
- Apprécier l'impact de la présence des réfugiés centrafricains sur l'environnement (notamment avec l'activité relative à la coupe du bois de chauffe) ;
- Faire des recommandations relatives (i) aux mesures et formes d'assistance spécifiques pour accroître l'autosuffisance, (ii) aux mesures et contributions requises pour réduire les risques associés à des activités visant à garantir l'autosuffisance existante et/ou future, et aux mécanismes de ciblage et les délais à respecter pour la mise à disposition des ressources ainsi que la mise en œuvre des options de réponses.

III- Méthodologie

L'approche méthodologique suivra les étapes suivantes :

- (1) L'analyse des données secondaires et la revue de la littérature- Une analyse approfondie des données et rapports disponibles sur la sécurité alimentaire dans les zones concernées sera faite.
- (2) La collecte des données primaires : Elle sera basée sur les entretiens structurés et semi structurés avec les ménages, les informateurs clés et les communautés. La méthodologie d'échantillonnage qui sera utilisé est le tirage aléatoire simple à deux degrés avec comme unité primaire les villages des populations hôtes, les villages des populations camerounaises situés dans les différents départements où sont localisés les réfugiés (mais qui ne subissent pas l'influence inhérente à leur présence) et les sites d'implantation des réfugiés. Comme unité secondaire, nous aurons les ménages.

- (3) La représentativité statistique et géographique sera assurée au niveau de trois strates : celle des réfugiés, celle des populations hôtes (qui vivent avec les réfugiés) et les autres populations qui ne sont pas influencées par la présence des réfugiés. Le tirage au premier degré se fera sur la base de la liste de tous les villages des départements dans les deux régions qui abritent les réfugiés.
- (4) L'élaboration des outils de collecte des données (questionnaires et guides d'entretien) ;
- (5) L'élaboration du plan de traitement et d'analyse ;
- (6) La collecte des données quantitative et qualitative auprès de ménages, informateurs clés et communautés ;
- (7) La saisie, le nettoyage et l'analyse des données collectées ;
- (8) La présentation des résultats préliminaires et ;
- (9) La rédaction, la validation et la dissémination du rapport.

IV- Résultats attendus

Au terme de cette évaluation, il est attendu :

- la rédaction et la présentation d'un aide mémoire ;
- la production d'un rapport concis et précis de l'évaluation approfondie conformément au modèle contenu dans le Manuel EFSA dans un délai d'un mois ;
- la présentation des résultats de l'évaluation aux Représentants des Agences du SNU et au Gouvernement.

V- Composition de la mission

La mission d'évaluation sera conduite sous le leadership du MINEPAT et avec la participation des autres départements ministériels impliqués à savoir le MINADER, le MINREX, le MINEDUB et le MINATD.

Sur le plan technique, cette mission d'évaluation sera dirigée par un consultant indépendant assisté d'un expert de l'unité d'Analyse et de cartographie de la vulnérabilité (VAM) du bureau régional. Elle sera appuyée par le VAM Officer du Bureau Pays Cameroun. Seront également associés à cette évaluation, la FAO, le HCR, l'UNICEF et le FICR.

VI- Zones et Populations cibles

L'étude vise les régions de l'Adamaoua et de l'Est où sont localisées les réfugiés centrafricains au Cameroun.

VII- Chronogramme des activités liées à l'évaluation

Tableau 11 : Activités planifiées, Responsables, Périodes d'exécution

Activités	Responsables	Périodes
Finalisation des termes de référence	Bureau régional du PAM et Bureau pays Cameroun	Avant fin mai 2010
Réunion de validation des TDR	MINEPAT	Fin mai 2010
Analyse des données secondaires	Bureau régional du PAM et Bureau pays Cameroun	Juin 2010
Elaboration des outils de collecte	Consultant, Bureau de pays et Bureau Régional	Juin 2010
Elaboration du plan de traitement et d'analyse	Bureau de pays	Juin 2010
Collecte des données primaires	Bureau régional du PAM et Bureau pays Cameroun	Du 07 au 17 juillet 2010
Présentation de l'aide mémoire de la mission	Bureau régional du PAM et Bureau pays Cameroun	26 juillet 2010
Rédaction du rapport	Bureau régional du PAM et Bureau pays Cameroun	Du 26 juillet 19 août 2010
Présentation des principales conclusions et recommandation de l'évaluation au Gouvernement	FAO et PAM Cameroun	19 août 2010

Description des tâches du Consultant International (Chef d'équipe technique de l'évaluation)

Le consultant international est le chef d'équipe cette évaluation et à ce titre, il doit posséder une forte expérience dans la conduite de ce type d'évaluation et démontré une bonne compréhension du travail technique attendu. Il devra également être capable de planifier et de superviser le travail des autres consultants nationaux impliqués dans ce travail.

Le but de cette évaluation de mettre à la disposition du gouvernement et de ses partenaires, des informations leur permettant d'identifier et de planifier des réponses appropriées à la problématique de la sécurité alimentaire aussi des réfugiés que des populations hôtes dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua.

Responsabilités

Le consultant international est recruté pour diriger cette évaluation en se basant sur les termes de référence de ladite évaluation. En sa qualité de chef d'équipe, il est responsable de la mise en oeuvre de toutes les phases techniques de cette évaluation jusqu'à la soumission du rapport final.

Il sera chargé de planifier et de superviser cette évaluation et pourra en cas de besoin, exécuter certaines tâches primordiales. Il sera également responsable de la qualité des données collectées ainsi que du rapport à produire.

De manière spécifique, le consultant international devra :

- a- s'assurer qu'il a été bien briefé sur la logique qui sous-tend cette évaluation ainsi que les résultats attendus ;
- b- superviser la mission de collecte des données sur le terrain ;
- c- Organiser au terme de la mission de terrain, une réunion de débriefing avec les acteurs impliqués (Gouvernement et partenaires), en vue de présenter les résultats préliminaires de cette étude. (Aide-mémoire) ;
- d- Préparer et finaliser le rapport d'évaluation selon le format requis (EQAS) ;

Les différents produits attendus du Consultant international sont :

- 1- l'aide-mémoire ;
- 2- Rapport de l'évaluation ;
- 3- Le résumé exécutif en français et en anglais.

Durée de la consultation

Cette consultation va s'étendre du 08 juillet au 24 août 2010.

Qualifications requises

Le consultant doit avoir :

- Une solide expérience dans la conduite des évaluations (au moins 7 ans d'expérience);
- De bonnes connaissances dans les domaines de la sécurité alimentaire et le développement ;
- Une bonne maîtrise du Français (rédaction des rapports)

Annexe 3 : Cartographie des réfugiés et des sites enquêtés.

Carte 1 : Cartographie des sites enquêtés et des populations réfugiées.



L'indication des frontières et des noms ainsi que les désignations utilisées sur la carte n'impliquent ni leur approbation ni leur acceptation de la part des Nations Unies.

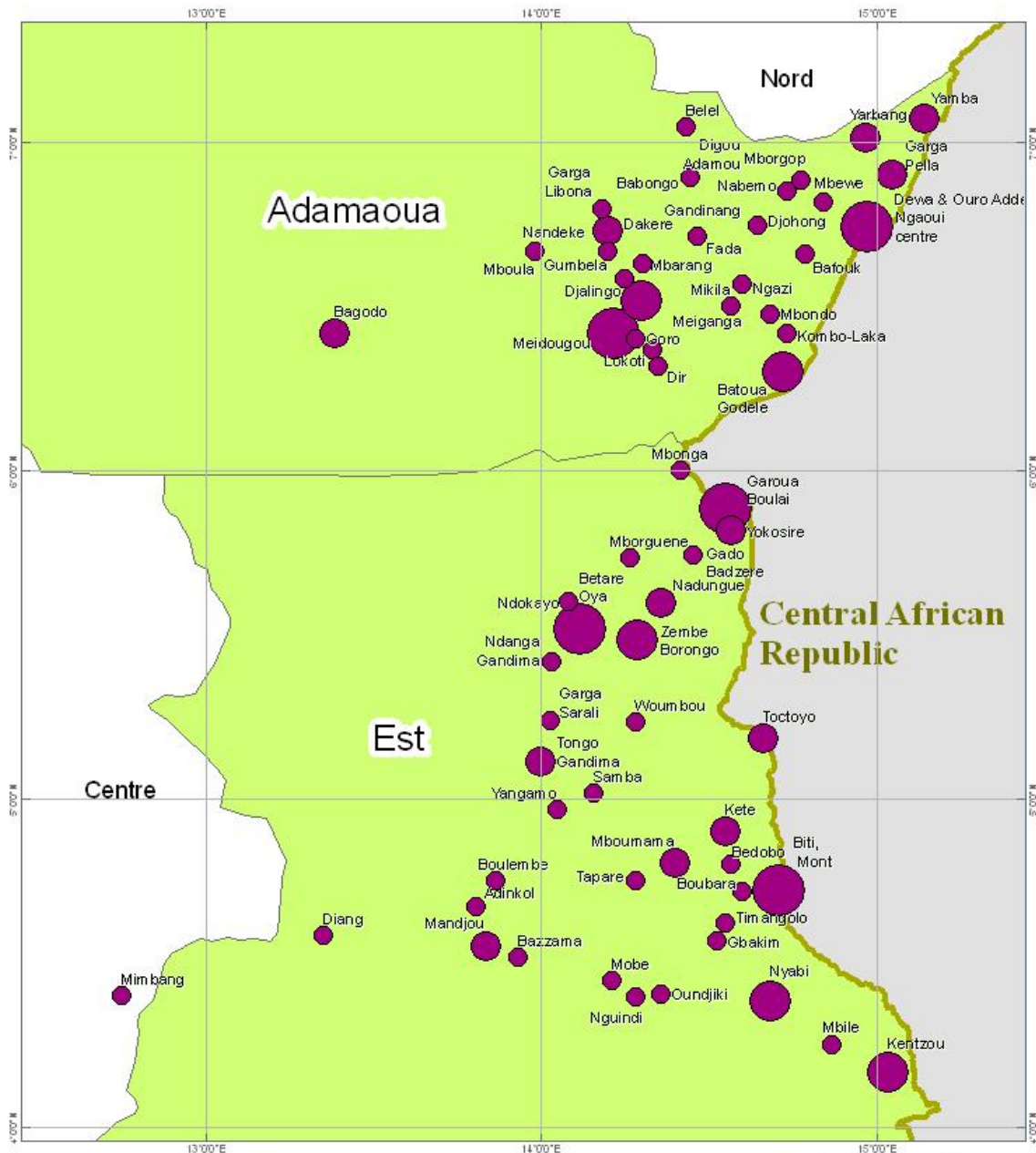


Food Security Unit
OD_Dakar

Cameroun ERSA 2010 : les sites enquêtés

● Sites enquêtés
■ Régions (Adamaoua et Est)
Source : ERSA Cameroun, Juillet 2010





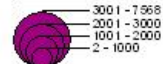
L'indication des frontières et des noms ainsi que les désignations utilisées sur la carte n'impliquent ni leur approbation ni leur acceptation de la part des Nations Unies.

Cameroun ERSA 2010 : les sites de réfugiés



Food Security Unit
OD_Dakar

Population réfugiée



Source : ERSA Cameroun, Juillet 2010



Annexe 4 : Méthode d'échantillonnage

La méthodologie d'échantillonnage qui a été utilisée est le tirage aléatoire simple à deux degrés avec comme unité primaire les villages ou sites d'implantation des réfugiés et des villages sans réfugiés ; et comme unité secondaire les ménages. La taille de l'échantillon requise pour l'enquête a été calculée à partir de la formule suivante :

$$n = z^2 \times \frac{p(1-p)}{d^2} \times k$$

où :
n = taille d'échantillon minimale
 $Z^2 = 1,96^2$ (à 95% intervalle de confiance)
P = 50% (prévalence estimée des ménages en insécurité alimentaire)
k=2 (effet de grappe)
d = 8% (marge d'erreur)

En utilisant cette formule et en ajoutant 10% de plus à la taille calculée pour prévoir les cas de non réponse, on a aboutit à un échantillon de 500 ménages (50 cluster de 10 ménages) qui a été enquêté dans l'ensemble des deux régions avec 250 dans l'Adamaoua et 250 dans l'Est.

Annexe N°5 : Autres tableaux

Tableau 12 : Répartition des proportions des chefs de ménages selon le sexe et le statut migratoire

Strate	Sexe Chef Ménage		Total
	Masculin	Féminin	
Réfugiés	84,0	16,0	100
Locaux DANS site réfugiés	85,8	14,2	100
Locaux HORS site réfugiés	77,9	22,1	100
Total	83,6	16,4	100

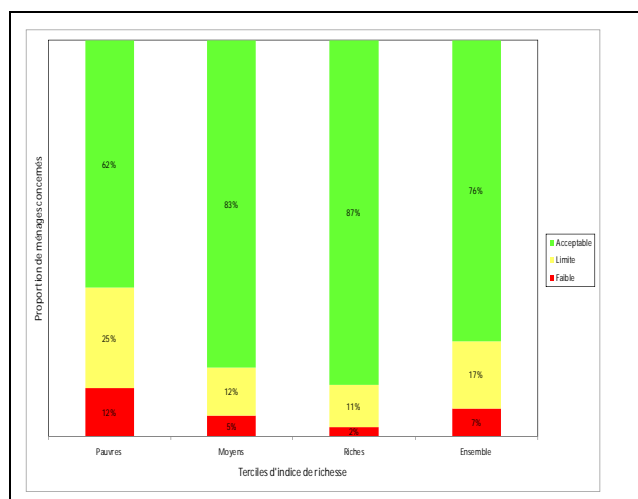
Tableau 13 : Nombres moyen et médian des sources de revenus selon les tranches d'âge du chef de ménage

Tranche d'âge du chef de ménage	Nombre de sources de revenus	
	Moyenne	Médiane
0 - 45 ans	1,9	2
46 - 65 ans	1,8	2
66 ans et +	1,5	1
Total	1,8	2

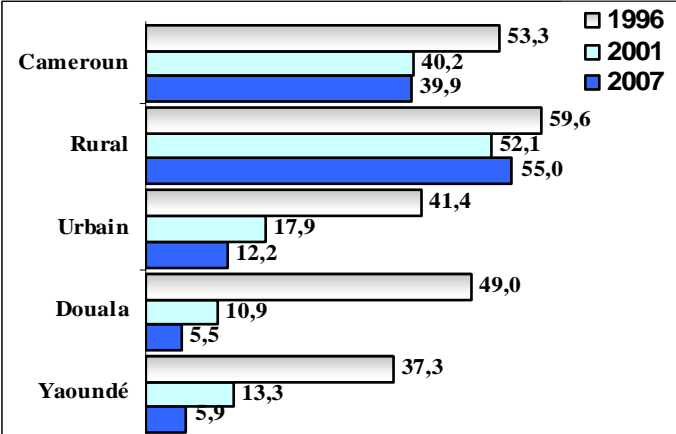
Tableau 14 : Pourcentage des ménages selon les chocs subis ou difficultés rencontrées au cours des 12 derniers mois.

Chocs subis ou difficultés rencontrées	%
Sécheresse	1,1
Insécurité/Violence/Combats	1,1
Manque de pluies - Pluies irrégulières	2,0
Pillage de récoltes - Vol de bétail	2,9
Maladies des cultures	3,4
Difficultés d'accès aux semences/intrants	3,4
Maladie du bétail (épizooties)	3,8
Inondations/Fortes pluies/Vents violents	4,0
Décès d'un actif du ménage	6,7
Inflation de prix des produits de première nécessité	7,2
Destruction des cultures par les animaux	9,0
Décès d'un membre du ménage	10,5
Maladie grave d'un membre du ménage	29,4
Autres	15,5
TOTAL	100,0

Graphique 10 : Distribution des classes de consommation alimentaire selon les terciles d'indice de richesse



Graphique 11 : Evolution de l'incidence de la pauvreté entre 1996 et 2007.



Source: ECAM 1, ECAM 2, ECAM 3, INS.